

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois,
par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, \$1.00 ; un An, \$2.00.
Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo*, est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez M. A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

SOMMAIRE.—Chronique.—De l'Émigration, par le Rév. Messire S. Tassé, curé de St. Rémy, (suite).—Études philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique, par N. O.—Le mouvement catholique dans l'anglicanisme, par H. Ramier, S. J.—Un terrible secret, (suite.)

Chronique.

SOMMAIRE.—Une grande fête de collège de Nicolet.—Sacré du futur évêque de St. Hyacinthe.—Les élections générales au Nouveau-Brunswick.—Attaque des Fenians sur le Canada.—Le Code Civil du Bas-Canada.—Nouvelles étrangères et faits divers.

—Depuis longtemps déjà, le plaisir qu'éprouvaient les anciens élèves du collège de Nicolet lorsqu'ils se rencontraient en nombre aux séances annuelles de cette institution, leur faisait exprimer entre eux le désir de s'y revoir tous à un jour donné. Il y a quelques années, le projet en avait été formé entre quelques-uns et devait s'exécuter dans un temps favorable. L'année dernière, l'honorable juge Moranger exprima publiquement cette pensée de tous, et hâta probablement l'accomplissement du désir commun. Comme il le disait lui-même si poétiquement le jour de la fête, il avait été, dans cette circonstance, la harpe éolienne, et le vent qui avait soufflé dans ses cordes, c'était le sentiment général des Nicoletains. Quoiqu'il en soit, au mois de décembre dernier, ceux qui résident à Montréal se réunirent en comité, et deux secrétaires courageux ayant accepté la tâche de communiquer avec tous pour obtenir leur concours, la réalisation de ce projet, dont l'idée était déjà ancienne, fut décidée.

On se procura la liste de tous les élèves de Nicolet ; on adressa des circulaires à tous les survivants, et la proposition fut acceptée de toutes parts avec empressement, comme une chose convenue d'avance et que tous attendaient depuis longtemps avec impatience. Tous répondirent à l'appel des secrétaires, par des souscriptions généreuses dans

le but d'offrir à leur collège, comme souvenir, des présents dignes de la circonstance.

L'adresse que nous reproduisons plus bas indique assez ce que sont ces présents. D'abord, un album d'une valeur de £30 à £40, contenant les photographies des anciens élèves, d'une valeur à peu près égale. Il est orné d'une plaque en argent sur laquelle est gravé un dessin fort élégant. Au centre est une vue du collège de Nicolet projetant des rayons de lumières dans toutes les directions. Sur le haut de l'encadrement domine l'Ange Raphaël, patron de cette institution ; au bas sont les emblèmes nationaux, le castor et la feuille d'érable ; et de chaque côté des figures allégoriques sur lesquelles on lit les mots : *Religion, Sciences, Patrie, Industrie*. Sous la vue du collège, au centre de la plaque, se trouve l'inscription suivante :

“Témoignage d'affection et de reconnaissance présenté au collège de Nicolet par les anciens élèves de cette maison.—1866.”

Après avoir délibéré sur la nature du présent principal à faire au collège, et comparé toutes les suggestions offertes à ce sujet, on s'est arrêté unanimement sur le choix d'un orgue, et des mesures sont prises pour le faire ériger dans l'élégante chapelle de cette maison. Ce sera, dit-on, un instrument d'une grande perfection et d'un beau fini. C'est au moins l'engagement qu'en a pris le facteur.

On a présenté à M. le Supérieur personnellement une nouvelle et très-belle édition des œuvres complètes de St. Thomas en 28 volumes *in-quarto*.

Maintenant, revenons au point de départ. On avait choisi le 24 mai pour cette grande démonstration, parce que la rivière de Nicolet n'est plus navigable jusqu'au collège après la baisse des eaux du printemps.

La veille de cette fête, on ne parlait partout que de Nicolet, et à bord des vapeurs de Québec et de Montréal, on eût pu croire que toute la ville s'était donné rendez-vous vers cette charmante campagne. “Allez-vous à Nicolet ?”—“Vous allez sans doute à Nicolet ?” Telle était la question que s'adres-

saient les passagers les uns aux autres en se serrant la main. C'était le commencement des jouissances du voyage. La seconde phase de ces jouissances fut la reconte aux Trois-Rivières des Nicoletains des trois districts, sur les deux charmants petits vapeurs qui devaient les conduire aux portes du collège, dans les bras de leur *Alma Mater*. Que d'agréables souvenirs se sont évoqués durant ce court trajet ! On eut pu croire encore que la nature elle-même s'associait à leur bonheur. A leur arrivée tout était riant, le soleil brillait de tout son éclat, et à leur départ il était couvert d'un nuage qui semblait verser des pleurs sympathiques.

La troisième phase des jouissances de cette fête est impossible à décrire ; c'est l'arrivée, c'est la rentrée au collège. Toutes les douces et pures joies de l'enfance se renouvelèrent en ce moment. Aussi ce fut avec bonheur qu'on alla s'agenouiller de suite au pied de l'autel pour assister au saint sacrifice de la messe, dans cette chapelle où tant de bonnes résolutions furent formées en présence de Dieu, et où tant de grâces d'état furent obtenues. C'est sans doute ce qui fit dire à Mgr de Tloa qu'il y avait dans cette fête quelque chose de digne des regards des anges et des saints. Après la messe commença le *congé* sur les lieux de récréation d'autrefois, au jeu de paume, au jardin, dans le bocage, sous l'immense tente qu'on avait fait ériger pour la circonstance. Que ces quelques instants parurent courts ! Il eut fallu toute une semaine pour renouveler toutes les anciennes connaissances que chacun avait dans ce groupe d'amis de cinq à six cents anciens condisciples.

Quand le son familier de la cloche annonça l'heure du dîner, on regretta d'être obligé d'interrompre cette occupation si douce pour passer à une autre qui eut bien aussi ses agréments ; car les messieurs du collège avaient déployé un luxe de table tel que les gourmets les plus érudits n'auraient pu trouver matière à critique. De plus, on a démontré pratiquement qu'un bon repas, qu'un grand dîner peut se prendre joyeusement sans mélange ou accompagnement de boissons enivrantes. C'est assez dire qu'il n'y eut ni *santés* ni discours à table.

L'intelligence fut appelée à prendre sa part de jouissances dans une autre salle magnifiquement décorée, autour de laquelle on avait eu l'heureuse idée de suspendre les portraits et les noms des fondateurs, des anciens supérieurs, directeurs et bien-faiteurs du collège : les Brossard, les Durocher, les Denaut, les Roupe, les Archambeault, les Leprohon, les Ferland, les Provancher, les Plessis, les Signay, les Prince, etc. Ce fut une séance littéraire d'un

très-haut intérêt. Le jeune élève qui l'ouvrit par un si beau discours sur les agréments de la vie de collège, avait à s'adresser à un auditoire composé de trois évêques, trois honorables conseillers législatifs, deux juges, le ministre de l'instruction publique, quatre membres de la Chambre d'Assemblée, des anciens représentants, des grands-vicaires, des chanoines, des prêtres à tous les degrés de la hiérarchie et des centaines d'hommes de toutes les professions libérales. Quelle que soit la carrière qu'il embrassera plus tard, peut-être n'aura-t-il jamais l'occasion de parler à une assemblée plus imposante et plus auguste. Par une heureuse permission de la Providence, Mgr Cook, seul survivant du premier cours latin suivi au collège de Nicolet, put présider à cette réunion des élèves de tous les cours subséquents, ayant à sa droite Mgr de Québec et à sa gauche Mgr de Montréal.

Il nous est impossible d'analyser les éloquentes discours prononcés à cette séance par ces trois illustres évêques, par les honorables Chauveau, Mondelet, Loranger, les grands-vicaires Lafleche et Desaulniers, et M. Carter. Nous ne saurions leur rendre justice dans le court espace qui nous est réservé. Disons seulement que Mgr de Montréal a produit un effet oratoire très-remarquable par la citation de ces paroles de l'Écriture Sainte, qu'il appliqua avec tant d'à-propos au collège de Nicolet : "*Surge, illuminare, Jerusalem, leva in circuitu oculos tuos, ecce filii congregaverunt afferentes munera*" ; paroles que Mgr traduisit ainsi : " Lève-toi, ô Nicolet, regarde, vois tes enfants qui sont venus vers toi t'apportant des présents. "

Nous ne pouvons donner aujourd'hui que l'adresse des anciens élèves de Nicolet à M. le supérieur Thomas Caron, et la réponse de celui-ci. Ce sont les pièces d'introduction. Les voici :

L'adresse suivante fut lue par l'Hon. Juge Mondelet :

Au Révérend Messire Thomas Caron, vicaire-général, Supérieur du Collège de Nicolet :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Nous venons, avec votre bienveillante permission, revoir et saluer notre commune *Alma Mater*, et vous présenter nos hommages respectueux.

Veillez croire que cette démarche nous a été suggérée par le sentiment d'affection et de gratitude pour cette chère Institution qui a dirigé nos premiers pas dans le vaste champ des connaissances humaines, sentiment qui ne s'efface jamais dans le cœur d'un élève de Nicolet.

Oui, M. le Supérieur, cette affection existe chez nous tous par le souvenir des jours de bonheur que nous avons passés dans cette enceinte pendant notre jeunesse ; elle existe par l'impression salutaire qui nous est restée de la douce et paternelle sollicitude de nos bons directeurs pour assurer notre progrès dans les vertus et les sciences ; elle existe par le lien de fraternité que vous

avez le don d'établir entre vos élèves, et qui les attache d'une manière si remarquable les uns aux autres, et plus fortement encore à l'Institution qui les a formés.

C'est ce lien qui nous réunit aujourd'hui tous ensemble, comme des frères à la maison paternelle, pour retrouver encore, dans cette atmosphère, ce charme particulier de la belle nature qui enchante, et dont Nicolet est si admirablement favorisé.

Mais, M. le Supérieur, nous sommes comme une famille de guerriers envoyés par cette institution sur tous les points du pays pour combattre les combats de la Patrie et de la Religion, avec les armes de la science qu'elle nous a confiées avant notre départ. Nous revenons de ces combats considérablement décimés; des hommes bien distingués par leur savoir, par leurs vertus et par l'héroïsme apostolique, ont succombé sur le champ de leurs opérations; les aînés de la famille surtout, ceux-là, peut-être, qui ont jeté le plus de gloire sur Nicolet, et qui nous ont donné le bon exemple du travail et de l'industrie comme condition essentielle du succès dans toutes les carrières, ont été moissonnés depuis longtemps.

C'est, en effet, une des principales gloires de votre maison, M. le Supérieur, que d'avoir fourni un contingent si considérable de pionniers de la civilisation sur ce continent. Depuis les Montagnes-Rocheuses et la Rivière-Rouge, jusqu'aux Provinces du Golfe, depuis les limites des Cantons de l'Est jusqu'à la Mantawa et les plaines du Saguenay, les élèves de Nicolet, avec un dévouement, un patriotisme intelligent, inspiré par la Religion et éclairé par les connaissances acquises dans cette Institution, ont ouvert de nouvelles voies à la colonisation, en faisant pénétrer dans les forêts la lumière du christianisme.

Quant à ceux qui, comme nous, sont restés au centre des anciens établissements, mêlés à toutes les origines, et ayant à lutter d'émulation avec des hommes venus de toutes parts, ils se sont efforcés, dans la mesure de leur énergie, de suivre les traces de leurs devanciers, et de contribuer à placer le collège de Nicolet au niveau des premières institutions du Canada. Dans l'épiscopat, dans la magistrature, dans le barreau, dans la profession médicale, dans la politique, dans la presse, ils occupent un rang honorable pour eux-mêmes et pour cette maison. C'est pourquoi nous avons eu la pensée qu'une réunion comme celle-ci ne pourrait être que fort agréable à la direction actuelle du collège de Nicolet, et à tous les élèves appelés à y prendre part.

Maintenant, M. le Supérieur, nous désirons offrir à cette maison que vous dirigez si bien, avec nos souhaits de prospérité pour l'avenir, un témoignage d'affection et de reconnaissance plus substantiel et plus durable que nos paroles, en souvenir de notre présente visite.

D'abord, nous vous prions de vouloir bien accepter un album contenant nos photographies.

En second lieu, si vous l'agréez, nous avons pris des arrangements pour faire ériger dans votre chapelle, un orgue destiné à perpétuer le souvenir des rapports harmonieux qui existent entre les élèves de Nicolet et leur attachement à cette institution.

Pour vous personnellement, M. le Supérieur, daignez recevoir les quelques volumes que nous vous offrons comme témoignage de la considération et du respect que vous portent tous les anciens élèves du collège de Nicolet.

Voici la réponse de M. le Supérieur :

Messieurs, Hons. Messieurs, Messieurs,

Ce bonheur et cette gloire étaient donc réservés à notre maison de voir en ces murs, assis comme autrefois à sa table, ses nobles enfants, réunis par un sentiment de reconnaissance et d'affection. Aussi, Messieurs, le jour qui vous ramène à votre *Alma Mater* est le plus beau de ses jours. En revenant vous grouper auprès d'elle après une longue absence, non-seulement vous lui retracez plus vivement un souvenir qu'elle n'a jamais perdu, mais vous lui rapportez un témoignage d'honneur pour son passé, et pour son avenir un encouragement et un espoir. Soyez donc les bienvenus dans cette enceinte qui s'ouvre largement pour vous accueillir, et bénie soit la pensée qui vous y a ramenés.

Elles ont été réalisées les vœux qu'un grand évêque avait formés sur cette Institution; le dévouement de ses fondateurs a reçu sa récompense. Depuis longtemps votre zèle et la constante énergie de vos efforts à promouvoir le bien sur toutes ses formes en a été une preuve plus que suffisante; mais le jour présent, en vous réunissant partout, le fait voir avec une évidence nouvelle, et répand sur vous un éclat qui rejait jusque sur cette maison. Et cette maison comment pourrait-elle ne pas être fière, entourée comme elle l'est aujourd'hui d'une couronne d'évêques et de prêtres vénérables, de magistrats distingués, d'hommes éminents voués au bien dans toutes les carrières, honorés par leur pays de charges importantes, vénérés pour l'excellence de leurs services et pour l'éclat de leurs talents; d'hommes, enfin, recommandables à tant de titres et non moins chers à la Religion qu'à la Patrie?

Que penseraient les Plessis, les Brassard et les premiers soutiens de cette institution naissante, s'il leur était donné de voir ce que nous voyons aujourd'hui? Que ne diraient-ils pas s'ils pouvaient contempler ici, dans cette imposante réunion, le plus beau témoignage de leur succès, cet ensemble de forces écloses de leur inspiration et si noblement employées au service de ce qu'ils ont le plus aimé, l'Eglise et leur pays!

Ce qu'ils diraient, Messieurs, qu'il nous soit permis de vous le dire: "Elèves de Nicolet, vous avez rempli votre mission. On vous a vus au poste du dévouement et de l'honneur, et partout où la religion, où la patrie ont requis vos services, on n'a pas tardé à distinguer la trace de vos pas. Vos pères, élèves de Nicolet, ont le droit d'être fiers de vous." Honneur aux fondateurs de cette maison pour avoir conçu de hautes pensées; honneur à vous, Messieurs, pour les avoir si magnifiquement réalisées!

Quant au lien de fraternité qui rattache entre eux les élèves de Nicolet, à ce bienveillant souvenir qui les relie à l'institution qui les a formés, on a pu le remarquer en plus d'une circonstance, et la réunion présente en est une preuve aussi éclatante que douce à constater. C'est là une bonne fortune dont Nicolet est redevable à ses premiers directeurs, à l'un d'entre eux surtout, Joseph-Onésime Leprohon, âme également douée de fermeté et de tendresse, qui savait trouver un fils dans chacun de ses élèves, un ami dévoué dans chacun de ses enfants... Merci à vous, Messieurs, vous qui, plus jeunes, avez su conserver cette tradition d'attachement qui vous fait honneur, et qui continuera, nous l'espérons, de distinguer les élèves de Nicolet. Cet attache-

ment sera de notre part rendu plus vif encore, s'il est possible, par le cadeau de vos portraits. Vos souvenirs resteront plus fortement empreints dans ces lieux que vous avez aimés, et chacun de nos élèves, en se familiarisant davantage avec la pensée de leurs prédécesseurs, se sentira excité à les suivre dans la voie qu'ils ont tracée.

Nous recevons encore avec reconnaissance, pour être un monument perpétuel de votre générosité, le second cadeau que vous avez bien voulu nous offrir. Il demeurera, cet instrument deux fois précieux, dans notre chapelle, sous le regard de Dieu, comme un harmonieux témoin de tout un passé que le jour présent fait revivre. Il chantera dans nos fêtes, il pleurera dans nos deuils, et sa voix sympathique gardera fidèlement parmi nous le souvenir des voix aimées. Il rappellera à Dieu dans les solennités sacrées, par la douceur de ses symphonies, le grand concert d'actions généreuses que les élèves de Nicolet ont toujours pour sa gloire, partout où la Providence les a dispersés.

Il me reste à vous exprimer, Messieurs, ce que je ne puis exprimer, les sentiments de ma gratitude personnelle pour les paroles si bienveillantes qui m'ont été adressées, et pour le cadeau qui les accompagne. Quelque indigne que je me reconnaisse d'une telle distinction, je ne puis être insensible au sentiment qui l'a dictée. J'y vois une attention nouvelle pour la maison dont j'ai l'honneur d'être le supérieur, et à ce titre, je l'accepte avec reconnaissance.

Le succès de cette démonstration, de cette grande fête de collège ne laisse rien à désirer. On veut bien tenir compte aux secrétaires du comité de Montréal de tout le mérite qui leur appartient pour l'activité qu'ils ont déployée dans l'organisation de cette fête; mais ceux-ci reconnaissent volontiers que leur tâche a été rendue plus facile par la chaleureuse approbation donnée à ce projet par NN. SS. les évêques, par l'encouragement influent de messieurs les juges et la bonne volonté de tout le monde.

De leur côté, les messieurs du collège ont si bien fait toute chose, que l'impression produite par cette réunion demeurera ineffaçable dans le cœur de ceux qui y ont pris part.

— Le très-révérend M. Charles Larocque, curé de St.-Jean, a été nommé évêque de St.-Hyacinthe pour succéder à l'évêque de Sydonia, qui a demandé sa retraite pour cause de maladie. Son sacre aura lieu le 29 juillet prochain, à St.-Jean. Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Tloa y présidera.

M. Larocque était depuis longtemps désigné par la voix publique comme digne de l'épiscopat, à cause de son savoir, de sa grande dignité, et de ses éminentes vertus.

— Dans notre dernière livraison, nous annonçons que la Chambre du Nouveau-Brunswick avait été dissoute et qu'un appel au peuple allait se faire sur la question de la confédération des pro-

vinces. Les élections générales se font actuellement et le succès paraît être favorable au projet d'union. Les comtés de Northumberland et de Carleton ont élu des candidats confédérés à des majorités considérables, et on annonce que dans les comtés de Charlotte, de Gloucester, de Queen, d'Albert, de Kent, de Sunbury, tous les candidats sur les rangs sont favorables à l'union.

— Les Fœniens des Etats-Unis se réunissent vers l'Ouest, à Buffalo, pour tenter un coup de main, dit-on, sur le Canada-Ouest. Des caisses d'armes et des munitions de guerre ont été saisies par les officiers de douane américains.

Toute la force volontaire de la partie ouest du Haut-Canada a reçu ordre de se mettre sous les ordres immédiats de Sir John Michel. On croit à la bonne foi du gouvernement américain dans les moyens de répression qu'il emploie contre ces perturbateurs de la paix publique.

— Par une proclamation du 26 mai dernier, le Code Civil du Bas-Canada deviendra en force le 1er août prochain.

— Nous lisons dans l'Ordre :

“ La mort vient de frapper un autre membre du clergé canadien, M. Amable Brais, décédé à l'Hôtel-Dieu de cette ville, samedi matin, le 19 mai.

“ M. Brais était né à Longueuil en 1792, et fut ordonné prêtre en 1823. Depuis longtemps il était retiré à l'Hôtel-Dieu. Le vénérable défunt était membre de la Société d'une Messe.

“ Ses funérailles ont eu lieu à l'Asile de la Providence.”

— Samedi, 26 mai, au Grand Séminaire de la Montagne, Sa Grandeur Mgr. de Montréal a fait les ordinations suivantes :

A LA TONSURE.

Diocèse de Montréal : MM. Léon Gazarin, Joseph Alary, Elzéar G. Brochu, Raymond Giroux, Pierre Campeau, Noël E. Demers, Téléphore A. Vaudry, Louis-Hubert Paré, Jules A. Larocque, John J. Salmon, Pierre P. Lacasse, J.-Bte. A. Cousineau, J.-Bte. Proulx, Alfred Sauvé, M. Herménégilde Lecours, Paul J. Larocque.

Diocèse d'Alton : MM. Adolf T. B. Wilbert, Karl Klocke, John Flynn, Michael Weis, Franz F. Fockele.

Diocèse de Boston : M. James Kinely.

Diocèse de Chatham, N. B. : MM. Auguste Babin, William VaEily, John Carter.

Diocèse de St. Jean, N. B. : MM. Antoine Ouellet, Edward McAuley.

Diocèse de Toronto : M. James Killallier.

AUX ORDRES MOINDRES.

Diocèse de Montréal : MM. Aristide Brien, Salomon F. Ménard, Euclide Dugas, J.-Bte. Bourget, Bartholomew Barrett.

Diocèse de St. Hyacinthe : MM. Léon L. Dupré, Edmond E. Gendreau.

Diocèse de Charlottetown : M. James E. McDonald.

Diocèse d'Halifax : MM. David O'Connor et Edward Murphy.

AU SOUS-DIACONAT.

Diocèse de Montréal : MM. Calixte Desrochers, George G. L. Plamondon, Jean M. Mathieu, Joseph Aubin.

Diocèse de Toronto : MM. Michael O'Reilly, Francis J. Hayden.

Diocèse de Boston : M. James J. McDermott.

Diocèse de Hartford : M. Owen Gaffrey.

AU DIACONAT.

Diocèse de Montréal : MM. M. T. Charles Beaubien, F. X. Kavannagh, Isidore Forget, Jean A. Boissonnault, Thomas Roy.

Diocèse de St. Hyacinthe : M. Frédéric Audet.

Diocèse de Boston : MM. Richard J. Patterson, Thomas L. McGennis.

Diocèse de Charlottetown : M. Neil N. McKinnon.

Diocèse de Chatham : M. Thomas F. Barry.

Diocèse d'Halifax : M. William J. Donoghue.

Diocèse de Hartford : M. Lawrence Walsh.

Diocèse de St. Jean, N. B. : M. Bartholomew McKeaney.

Diocèse de Toronto : M. Thomas T. Morris.

A LA PRÊTRISE.

Diocèse de Montréal : M. Joseph P. Lauzon.

Diocèse de Boston : M. William H. Fitzpatrick.

— Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* de mercredi :

“ Le discours prononcé à Auxerre par l'empereur Napoléon est tombé comme la foudre au milieu de la cité de Londres et a causé dans toute l'Angleterre une débâcle financière sans pareil dans l'histoire de ce pays. L'arrivée de la cote de Paris à la Bourse de Londres, dans la journée du 10, accusant une baisse considérable sur tous les fonds français, a été le signal de la tourmente. En quelques heures, toutes les valeurs ont baissé dans des proportions qui ont amené de nombreuses faillites. D'une sphère relativement limitée, la panique s'est élevée rapidement vers les hautes régions de la finance, et vers quatre heures de l'après-midi la nouvelle se répandit que la fameuse maison de banque Overend, Gurney et Cie. avait suspendu ses paiements, laissant un passif de dix à douze millions de livres sterling.

“ C'est alors que, pour nous servir de l'expression du *Times* de Londres, le tumulte se changea en déroute et que la crise se transforma en règle de terreur. Les banques furent assiégées pendant toute la journée par une foule innombrable d'intéressés

réclamant qui, leurs dépôts, qui, la balance de leurs bordereaux, tous de l'argent. Les banques ne pouvant satisfaire à toutes ces demandes fermèrent leurs portes, et Lombard street présenta pendant deux jours l'aspect d'une place en révolution.

“ Le 11, toutes les affaires demeurèrent suspendues et la surexcitation fut portée à son comble par l'annonce de la faillite de la maison de banque Peto et Betts, dont Sir Morton Peto, qui était il y a quelque temps parmi nous prodiguant les fêtes et les festins, est le chef. Le passif de cette maison ne s'élève pas à moins de £5,000,000.

“ Cette faillite a été suivie immédiatement de celles de M. W. Shrimpton, £1,000,000 ; de la banque *English Joint Stock*, £800,000 ; de la *Mercantile Credit Association*, £2,000,000 ; de la *Consolidated Discount Company*, £1,000,000. On cite parmi les banques qui ont suspendu leurs paiements, plusieurs maisons engagées dans le trafic américain.

“ De Londres, la débâcle s'est étendue aux provinces et à Liverpool, à Manchester, à Bristol, à Sheffield, à Glasgow, où on signale de nombreuses faillites.

“ La banque d'Angleterre a porté son escompte à 9 et à 10 p. c., et elle a émis pour dix millions sterling de nouveaux billets pour apporter quelque soulagement au commerce.

“ Une dernière dépêche de Liverpool datée du 12 au soir, annonce que la panique s'est un peu calmée, mais que l'on redoute de nouvelles faillites.

“ Lorsque la France prise, disait le prince de Metternich, toute l'Europe éternue. La vérité de ces paroles ne s'est jamais mieux manifestée que dans les circonstances actuelles.”

— Le Saint-Père vient de donner à Rome une nouvelle patronne ; les lettres et la vie de sainte Catherine de Sienne nous expliquent cet honneur rendu à la sainte qui ramena la papauté à Rome et exerça une si grande influence sur les affaires de l'Eglise et de l'Italie.

— On assure que, dans une réunion de cardinaux qui a eu lieu, il y a quelque temps, au Vatican, on a résolu de prendre des mesures très-graves à l'égard du cardinal d'Andréa, et que ce prince de l'Eglise pourrait bien être privé de la pourpre.

— Le Saint-Père a nommé le savant cardinal Pitra protecteur de la Compagnie de Jésus et de Marie, connue sous le nom d'Eudistes, en France.

— L'empereur ayant fait cadeau à l'église Notre-Dame-de-Plaisance d'une des cloches prises à Sébastopol, lors du siège de cette ville, a consenti à ce que le prince impérial en soit le parrain.

La cérémonie, présidée par Mgr l'archevêque de Paris, aura lieu prochainement.

— Rien ne se peut comparer à l'admirable dévouement que nos missionnaires ont déployé en Mésopotamie, pendant l'épidémie cholérique. Nous sommes heureux de voir ce dévouement publiquement récompensé dans la personne du P. Léon, religieux dominicain, alors en mission à Mossoul, et qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. — *Journal des Villes et des Campagnes.*

— Les journaux anglais font connaître que M. Walford, membre du collège du roi, à Cambridge, a quitté la religion anglicane pour entrer dans l'Eglise romaine.

— On se souvient peut-être que, lors de l'Exposition universelle de 1855, une commission spéciale fut nommée pour s'occuper des moyens de simplifier, par l'adoption d'un système commun de poids et mesures, les opérations du commerce international.

Ces conférences avaient entraîné la formation en divers pays, et notamment en Angleterre, de Sociétés uniquement instituées pour poursuivre ce but.

Nous apprenons que plusieurs de ces Sociétés ont témoigné le désir de voir la question reprise à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867.

Déjà la Société décimale de Londres a chargé son secrétaire, l'honorable Leone Levi, de se rendre à Paris, et prochainement aura lieu au palais de l'Industrie une conférence préparatoire dans laquelle l'envoyé britannique fera d'importantes communications.

Les membres de cette conférence, présidée par M. Le Play, conseiller d'Etat, commissaire général de l'Exposition, ont été choisis parmi les membres des comités d'admission des différentes classes.

— Bientôt nous allons voir se dérouler, une à une, toutes les conséquences de la situation nouvelle où se trouve jetée l'Europe : nos prévisions à cet égard sont déjà dépassées.

L'empereur Napoléon a jeté dans la balance quelques paroles dont l'écho retentira profondément sur tous les points du sol européen : nous donnons plus loin ce discours en réponse au maire de la ville d'Auxerre.

Le *Moniteur* lui-même constate les concentrations de troupes en Prusse, en Autriche et en Italie. Ce ne sont pas seulement ces trois nations qui arment, ce sont encore tous les Etats allemands, la Saxe, le Wurtemberg ; le Hanovre, qui porte à 560 hommes chacun de ses vingt bataillons d'in-

fanterie actuellement sous les armes ; la Bavière, qui réunit 80,000 soldats, outre ses troupes ordinaires ; et tous les autres ainsi.

Ce n'est pas seulement l'Allemagne qui hâte ses préparatifs de guerre, c'est encore la Belgique, qui porte son effectif militaire à 80,000 hommes, et la Russie qui, saisie d'une véritable fièvre d'armement, concentre sur ses frontières une armée formidable.

On dirait que la moitié de l'Europe se dispose à égorger l'autre moitié.

Cette fermentation réveille toutes les passions révolutionnaires. Après l'attentat contre l'empereur de Russie, en voici un autre contre le chef du cabinet prussien. Hier, un jeune homme a tiré quatre coups de revolver sur M. de Bismark qui, sortant du palais, rentrait au ministère à pied, et qui heureusement n'a été que très-légalement touché. L'assassin est arrêté.

En Italie, Mazzini vient d'être élu de nouveau, par 329 voix contre 209 données à son concurrent.

Dans toute la Péninsule ont lieu des manifestations enthousiastes en faveur de la guerre et de Garibaldi. Gènes offre 500 volontaires. Brescia donne 1,000 francs par jour pour les dépenses de l'armée et les besoins des familles des soldats de cette ville. Naples, Côme, Palerme allouent des pensions annuelles à leurs concitoyens qui se seraient distingués dans cette guerre ou aux familles de ceux qui auront succombé.

Des décrets mobilisent 50 bataillons de la garde nationale et organisent les corps volontaires. Les Italiens résidant en France ont reçu l'ordre de rejoindre leurs drapeaux.

Le bruit court que l'état de siège va être proclamé à Venise. Mantoue est inondée ; la forteresse de Peschiera réparée ; les fortifications de Legnano augmentées. L'archiduc Albert est parti pour l'Italie.

Toute l'artillerie autrichienne a été mise sur le pied de guerre.

L'Autriche s'est assurée le concours de la Saxe, du Wurtemberg, du Hanovre et de la Hesse-Electorale. La Bavière hésite encore. Le Wurtemberg aura le commandement en chef.

La Prusse achève la mobilisation de son armée et rappelle tous les jeunes gens de la Landwehr et de la réserve. La deuxième division de la garde se dirige sur Gœrlitz, en Silésie.

Telles sont les dernières informations qui complètent celles que nous publions plus loin.

— La question des Principautés Danubiennes ne semble pas en voie de solution. Au moment où

le prince Charles de Hohenzollern accepte le trône de Roumanie, la conférence réunie à Paris annonce officiellement à Bucharest, qu'elle rejette sa candidature. Un décret de la lieutenance générale convoque les Chambres pour le 10 mai.

— On lit dans le *Moniteur* :

L'empereur et l'impératrice ont assisté au concours régional d'Auxerre. Leurs Majestés, parties à neuf heures du matin, sont rentrées aux Tuileries à huit heures du soir.

Nous n'avons pas le temps de rendre compte de cette fête, à laquelle se pressait une foule immense accourue de tous les points du département de l'Yonne et des départements voisins. Nous nous bornons à constater que l'empereur et l'impératrice ont été reçus avec le plus grand enthousiasme.

A la porte de la ville, monsieur Challe, maire d'Auxerre, a adressé à l'empereur le discours suivant :

“ Sire,

“ Il y a cinquante et un ans, l'empereur Napoléon Ier avait été reçu dans cette ville avec de tels témoignages de dévouement et d'allégresse, qu'il en avait conservé un vif souvenir, qu'à son lit de mort il exprima dans les termes les plus touchants, que le *Mémorial de Ste.-Hélène* a conservés.

“ Votre Majesté vient d'entendre les mêmes acclamations enthousiastes, les mêmes cris partis du fond du cœur d'une population dont, comme le sait Votre Majesté, le dévouement à l'empire ne fit pas plus défaut dans les jours d'épreuve et d'adversité que dans les jours de prospérité et de triomphe.

“ Que l'empereur me permette donc de lui offrir les clefs de cette cité fidèle, chez qui resta toujours entretenu, même dans les plus mauvais jours, le feu sacré du culte de l'empire.

“ Madame,

“ Venez recevoir les ardentés bénédictions de nos populations qui vous vénèrent, vous admirent et vous aiment ; et, pour leur récompense, daignez dire au jeune prince impérial que, comme son grand-oncle et son père, il pourra compter à jamais sur le dévouement de sa vieille et loyale ville d'Auxerre.”

L'empereur a répondu :

“ Je vois avec bonheur que les souvenirs du premier empire ne sont pas effacés dans votre mémoire. Croyez que de mon côté j'ai hérité des sentiments du chef de ma famille pour ces populations énergiques et patriotes qui ont soutenu l'empereur dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. J'ai, d'ailleurs, envers le département de l'Yonne une dette de reconnaissance à acquitter. Il a été un des premiers à me donner ses suffrages en 1848 ; c'est qu'il savait, comme la grande majorité du peuple français, que ses intérêts étaient les miens, et que je détestais, comme lui, ces traités de 1815, dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure.

“ Je vous remercie de vos sentiments. Au milieu de vous je respire à l'aise, car c'est parmi les populations laborieuses des villes et des campagnes que je retrouve le vrai génie de la France.”

— Le Massachusetts, celui-là même des Etats de l'Union américaine qui passe pour pratiquer le plus libéralement la tolérance en matière religieuse, vient de donner une magnifique preuve de ses bonnes intentions envers les catholiques.

Dernièrement, les catholiques du Massachusetts adressèrent à la législature de l'Etat une pétition par laquelle ils sollicitaient l'adoption d'une loi permettant aux évêques catholiques d'être les possesseurs des biens d'église, conformément à l'usage suivi dans les pays catholiques. La législature a rejeté cette pétition sans même avoir la décence de donner les motifs de son refus.

Si on appelle cela de la tolérance, qu'est-ce donc que l'intolérance ?

— On lit dans le *Patriota cattolico* :

“ C'était le vendredi saint : deux entrepreneurs du chemin de fer des Calabres, s'étant rendus à Lazzaro, petit village près de Reggio, demandèrent à un aubergiste de leur préparer un dîner gras. L'aubergiste fit observer qu'en un pareil jour on faisait maigre et qu'on ne trouvait pas de viande chez le boucher. Les entrepreneurs se mirent à blasphémer et exigèrent qu'on leur préparât des volailles ; puis, l'heure du dîner étant venue, ils s'attablèrent, buvant à la santé du diable et se répandant en imprécations horribles. Pour comble d'insulte, ils prirent un crucifix, le placèrent sous la table, et lui jetant les débris de leur repas, dirent à diverses reprises : Tiens, mange, chien ! Mais Dieu voulut tout à coup venger sa majesté et faire éclater sa puissance. Un des misérables, surpris par d'atroces coliques, tomba de son siège et mourut aussitôt. L'autre, effrayé, fut atteint d'une attaque d'épilepsie qui lui enleva la raison pour un temps et l'a laissé dans un état très-précaire. Cet événement a causé la plus profonde impression parmi les habitants de Lazzaro, qui y ont vu sensiblement la justice de Dieu, de ce Dieu si outragé et si indignement appelé. Quant aux compagnons et aux ouvriers des entrepreneurs, ils ont compris que le Dieu des miséricordes est aussi le Dieu des vengeances.”

— L'archiprêtre de Salcito-in-Molise (royaume de Naples) a été mis en jugement pour avoir prêché contre le mariage civil.

DE L'EMIGRATION.

SECOND ARTICLE.

Nous devons rectifier deux erreurs qui se sont glissées dans notre article du premier avril dernier : La Rochefoucauld a fait son voyage au Canada en 1795 et non pas en 1785 ; et le nombre total des émigrés de la paroisse de St. Rémi est de 490, et non pas 510.

Pour mieux apprécier la proportion de ces émigrés, notons que la population catholique résidente de la paroisse était de 2760 en juin 1865, et que l'excès des naissances sur les décès pendant les dix dernières années a été de 864.

Quoiqu'on ne puisse inférer, de l'émigration d'une paroisse, celle du Bas-Canada tout entier, on peut cependant en tirer quelques inductions. Beaucoup de paroisses, celles du nord surtout, et du district de Québec et même des Trois-Rivières, ont fourni bien peu d'émigrants. Ils sont sortis pour la plupart des parties du pays voisines des Etats.

Si donc on suppose que chaque paroisse du Bas-Canada a donné, proportionnellement à sa population, autant d'émigrants que St. Rémi, on en trouvera évidemment un nombre exagéré. Ce nombre serait de 173,000.

En effet, soit 2900 la population de la paroisse, pour tenir compte de cette partie flottante (164) qui va travailler aux Etats ; et supposons que sur ces 164 personnes, environ un tiers ne reviendra pas en Canada : alors le nombre des émigrants serait élevé à 540. Maintenant, si la population du Bas-Canada a suivi dans son augmentation de 1861 à 1865 la même proportion que de 1851 à 1861, elle devait être de 930,000 (chiffres ronds) en 1865. Les termes de la proportion seraient donc : 2,900 : 540 :: 930,000 : 173,172 : ce dernier chiffre représentant l'émigration du Bas-Canada depuis 1840.

Tout ce qui précède fait voir que ce chiffre doit être de beaucoup trop élevé ; mais pour tenir compte de l'accroissement, par les naissances, du nombre des émigrés, on pourrait peut-être conserver ce chiffre, et même le porter à 200,000, ce nombre représentant tous les Canadiens-Français répandus aux Etats-Unis, à l'exception toutefois de ceux qui ont quitté le pays avant 1840.

Je sais qu'on a fait des estimations plus élevées : je ne puis les adopter pour plusieurs raisons.

D'après les recensements de 1844 et de 1851, la moyenne par cent, pour chaque année de '44 à '51, dans l'accroissement de la proportion franco-canadienne, si l'on tient compte d'une émigration d'une trentaine de mille âmes dans cet espace de temps, serait de 425. Les calculs sont de M. Rameau. A aucune époque de notre histoire on n'a vu un accroissement si considérable.

En supposant la même puissance de développement de 1851 à 1861, le recensement de 1861 aurait dû accuser une augmentation de 344,000. Or, l'augmentation n'a été en réalité que de 177,792. Quelle est la cause de ce déficit de 167,000 ? L'émigration. Toutefois, observons que l'accroissement a pu diminuer un peu par suite des déplacements amenés par l'émigration même, et par la gêne dont cette émigration, qui sévit surtout de '50 à '55, était un signe.

Faisant donc une allowance pour ces deux causes de diminution dans les naissances, on peut reprendre les 30 milles émigrants qui ont quitté le pays de 1840 à

1851, y ajouter ceux des dernières années, et on arrivera, à peu près, à une perte totale de 200 mille depuis 1840.

Malgré toutes les déperditions qu'elle a subies depuis son origine, la population franco-canadienne, formée de dix mille personnes, envoyées par la France dans sa colonie de la Nouvelle-France, s'est développée, fortifiée, centuplée : elle compte aujourd'hui un million.

Mais quel autre nombre supérieur ne posséderait-elle pas, si tous ses descendants fussent demeurés sur son territoire !

Après beaucoup de recherches, M. Rameau estime la moyenne de l'accroissement annuel de notre population par cent à 3.60 : estimons-la seulement à 3.40. Alors la population se doublerait à peu près tous les vingt-et-un ans. En partant de l'année 1765 avec 70,000 âmes, on en trouverait aujourd'hui près de 2 millions. Que l'émigration nous a donc fait de mal !

Lorsque le Canada fut conquis, sa population était vingt fois moindre que celle des colonies qui forment aujourd'hui les Etats-Unis. Cependant, malgré les millions d'émigrés qu'ils ont reçus, ils n'avaient en 1860 que vingt-sept millions de population blanche. Si tous ceux de notre race étaient réunis sur notre sol, les Américains ne seraient plus que quatorze fois plus nombreux que les Canadiens ! Quelle puissance de développement chez la race qui est restée au Canada !

Observons en passant que cette augmentation rapide d'une population par le bénéfice des naissances est la meilleure preuve de sa moralité. La population n'augmente guère par les naissances dans les lieux où règne la corruption des mœurs : témoins, Londres, Paris, les Etats-Unis. Ce sont les époux qui, après une jeunesse passée sous la tutelle de parents vigilants, et loin des séductions du vice, conservent encore toute la fraîcheur de leur âme, et reçoivent constamment les enseignements de l'Eglise catholique, ce sont ceux-là qui jettent à l'avenir ces fortes et nombreuses familles, qui font grandir les nations.

Mais passons aux causes de l'émigration.

II

CAUSES DE L'EMIGRATION.

Il y en a plusieurs : nous en parlerons successivement.

D'abord, il en est une que nous ne ferons que mentionner, parce qu'elle est en dehors du contrôle des hommes : c'est celle du climat. En général, on recherche les températures douces. Voilà pourquoi l'Est étant plus froid que l'Ouest, il y a toujours eu un certain entraînement vers l'ouest, comme vers le sud. Ainsi les Etats de l'Est de l'union américaine ont fourni et fournissent encore beaucoup d'émigrants vers l'ouest. En Canada, l'attachement à la patrie a longtemps retenu ; mais certaines causes, agissant fortement en sens contraire, sont parvenues à briser chez plusieurs les liens de famille et de patrie ; puis les sollicitations de ceux-ci, s'appuyant sur la perspective d'un hiver plus court et d'une culture plus facile et plus rémunérative, la maladie de l'expatriation, qu'il aurait été facile de prévenir par une administration sage et prévoyante, n'en est devenue que plus difficilement contrôlable dans ses ravages.

Cependant, les climats froids ne sont pas ceux où les peuples vivent les plus malheureux. On y voit plus

d'activité et d'énergie; les épidémies y sont plus rares et moins sévères. Ainsi les fièvres nous ont ramené plusieurs Canadiens de l'Illinois et de l'Ohio.

Pour les autres causes, elles viennent toutes aboutir à une seule, qui est tout à la fois la cause immédiate de l'émigration, et l'effet de plusieurs causes antécédentes: c'est l'appauvrissement.

La suite des enquêtes faites par le gouvernement depuis 1849 jusqu'en 1860; les témoignages nombreux et péremptifs qu'elles ont recueillis de toutes les parties du pays; les faits incontestables qu'elles ont mis au jour, ont prouvé et répété pour ainsi dire à satiété la preuve qu'on émigre: qui, pour avoir de l'ouvrage et du pain; qui, pour faire de l'argent et s'établir ensuite; qui, pour payer ses dettes (ou pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers). Mais quelles causes ont amené ces tristes résultats? Un concert de voix répond: "Difficulté de se procurer des terres; mauvaises récoltes causées par un mauvais système de culture et par la mouche à blé; dépression du commerce et surtout du commerce de bois; manque de manufactures; luxe, intempérance chez plusieurs; absence de communications faciles entre les produits agricoles et les marchés; peu de carrières ouvertes à la jeunesse instruite, et encombrement des professions libérales; enfin contagion de l'exemple." Ajoutons: inconduite pour plusieurs.

Parmi ces causes, parfaitement exposées dans le rapport de 1849, les unes ont cessé d'exister, les autres ont diminué d'intensité, d'autres enfin ont persévéré.

Pour mieux comprendre leur importance relative, il faut entrer dans quelques détails.

Difficulté de se procurer des terres. Si jamais on a pu dire d'un peuple que l'industrie agricole est la base de sa richesse, c'est surtout aux Canadiens qu'on doit appliquer cette vérité. C'est un peuple exclusivement cultivateur, pouvait-on dire avec rigueur aussitôt après la conquête. Si donc il a été difficile de se procurer des terres, toute la masse du peuple a souffert de cette difficulté; ç'a été pour lui une puissante cause d'appauvrissement; les rangs de la classe agricole se sont éclaircis au profit de celle des prolétaires: journaliers, voyageurs, *raftsman*, émigrants.

La difficulté d'avoir des terres a été la grande, la première cause de l'émigration; elle remonte loin, presque aux commencements de la domination anglaise. Cinq choses surtout ont amené cette difficulté: défectuosité de l'administration des terres publiques, abus de certains seigneurs, monopole des grands propriétaires, manque de chemins, prix trop élevé des terres.

Les seigneuries maintenant habitées couvrent une superficie d'environ neuf millions quatre cent treize mille arpents. Elles forment de chaque côté du St. Laurent deux bandes, courant du district de Gaspé au confluent de l'Outaouais, s'élargissant aux embouchures des petits tributaires du grand fleuve, enveloppant le Richelieu et la partie inférieure de la rivière Chaudière.

Quelques-unes, les dernières octroyées sous la domination française, commençaient à peine à se coloniser lors de la conquête en 1760, et depuis cette époque, quatre seulement furent concédées par les Anglais: deux dans le comté de Charlevoix en 1762, et deux dans le district de Gaspé, l'une en 1788 et l'autre en 1797. On voit ici la fin du système d'inféoder les terres; ce fut

pour les Canadiens un malheur qu'on n'a peut-être pas assez remarqué.

L'institution seigneuriale, en effet, telle qu'établie au Canada, était singulièrement propre à la formation de nouveaux établissements. Aussi les Canadiens y tenaient-ils d'instinct autant qu'aux autres éléments de leur nationalité. Et à vrai dire, les circonstances de leur passage sous la domination anglaise rendaient impraticable pour eux le système anglais du *commun-socage*. Dénués de tout capital, n'ayant entre les mains, pour prix de leurs services de tout genre dans la dernière guerre, qu'un papier-monnaie, que le gouvernement français leur fit perdre presque totalement, comment auraient-ils pu acheter des terres? Tandis que sous la *censive* ils avaient des terres pour rien, et ne commençaient qu'avec le retour des premières récoltes à payer les redevances presque nominales d'un sou ou deux par arpent, avec un peu de grain ou quelques chapons. Et puis l'obligation pour le *censitaire* de défricher et de tenir feu et lieu, empêchait l'accaparement des terres par les spéculateurs.

Tout ce système si avantageux aux Canadiens, inspirait tant de répugnance aux Anglais et aux réfugiés américains, que, malgré les instructions de l'Empire aux gouverneurs de conserver, du régime français, la concession des terres (instruction à Guy Carleton en 1771, 1772 et 1775); malgré les sages représentations faites par ce gouverneur qu'il valait mieux concéder les terres en censive qu'en franc et commun socage, pour attacher les Canadiens à l'empire britannique, rappeler ceux qui avaient émigré en France, et observer les conventions des traités et des capitulations, le système anglais prévalut, grâce à l'influence de cette oligarchie de marchands et de fonctionnaires, qui convenait le pouvoir, et qui si longtemps a pesé sur le pays. De là les circonscriptions appelées townships, dans lesquels de vastes étendues de terres furent données à profusion aux favoris de l'administration. De là aussi l'obstination des Canadiens à rester dans les seigneuries.

Mais pendant que le Bureau colonial, les gouverneurs, et le *Conseil* de Québec agitaient la question du changement de tenure, des seigneurs compromettaient celles de la colonie, en élevant les taux de concession, chargeant ces contrats de réserves onéreuses, ou en refusant absolument de concéder. Ils violaient les lois du pays. Et, chose triste à rappeler, les tribunaux, par leurs décisions, se rendaient complices de la forfaiture de ces seigneurs, à deux exceptions près. Par là, les uns et les autres enlevaient de fait au peuple une portion considérable de terres auxquelles il avait droit.

En outre, des actes impériaux, passés de 1820 à 1830, permirent aux seigneurs de convertir les terres non encore concédées de leurs seigneuries en propriété indépendante. C'est ainsi que plus d'un million d'acres de terres furent enlevés à la tenure en censive, pour être pendant longtemps une nuisance publique, et vendues ensuite au poids de l'or.

Ces abus et ces actes malheureux ne furent pas les seuls que nous ayons à déplorer relativement aux terres incultes. Du Richelieu à la rivière Chaudière, s'étend, le long des seigneuries, une largeur de terre de douze à quinze lieues, qui furent données ou vendues à vil prix, depuis 1790 environ, par portion de mille à cent mille acres. Les favoris du pouvoir et les spéculateurs anglais ou réfugiés américains expliquent l'origine des

grands propriétaires des townships de l'Est, le fléau de la colonisation.

Qu'on ne nous accuse pas d'être trop long sur ce chapitre de la concession ou du gaspillage des terres : nous en sommes à la source la plus tristement célèbre de l'émigration.

Citons un homme d'état qui a sondé cette plaie sociale. Lord Durham a dit dans son fameux rapport :

“ Dans un pays nouveau, le plus important sujet d'intérêt public, celui qui a une influence des plus puissantes sur le bonheur des individus, et le progrès de la société vers la richesse et la grandeur, c'est la disposition des terres. Dans les anciens pays une pareille chose n'occupe jamais l'attention publique ; dans de nouvelles colonies, établies sur un territoire fertile et étendus, c'est un objet du plus haut intérêt pour tous et la première affaire du gouvernement. On peut presque dire que tout dépend de la manière dont cette affaire est conduite. Si les terres ne sont pas accordées aux habitants et aux nouveaux venus d'une main libérale, la société endure les maux d'un vieil état trop peuplé, avec en outre ces inconvénients qui appartiennent à un pays non cultivé. Ils sont pressés faute de place même au milieu du désert ; ils ne peuvent choisir les sols les plus fertiles et les situations les plus favorables, et on les empêche de cultiver de grandes étendues de terres, à proportion des mains qui sont à l'ouvrage, ce qui peut seul compenser en quantité de produits la culture grossière suivie dans le désert. Si, d'un autre côté, on donne la terre sans soin, avec profusion, il en résulte de grands maux d'une autre sorte. De vastes étendues deviennent la propriété d'individus, qui laissent leurs terres sans cultures et intactes. Des déserts sont ainsi interposés entre les colons industriels ; les difficultés naturelles des communications sont grandement augmentées ; les habitants ne sont pas seulement épars sur une vaste étendue du pays, mais sont séparés entre eux par des eaux inguécables ; le cultivateur se trouve sans accès ou très-éloigné d'un marché où il puisse disposer du surplus de ses produits, et se procurer d'autres commodités ; et les plus grands obstacles existent à la coopération dans les travaux, à l'échange, à la division des emplois, à la combinaison pour des fins municipales ou autres, à la formation de villes, au culte public, à l'éducation, etc.

“ Si, de plus, les terres d'un nouveau pays sont si négligemment arpentées, que les limites des propriétés soient inexactement ou insuffisamment définies, le gouvernement fait un amas de procès pour le peuple.

“ Si l'acquisition des terres, en quelque quantité que ce soit, est rendue difficile, on cause du trouble, ou est sujette à quelque incertitude ou délai inutile, les requérants s'irritent, l'établissement du pays est retardé, et l'immigration dans le pays découragée, en même temps qu'on y excite l'émigration.

“ Sous des suppositions contraires à celles qui précèdent, on aura les meilleurs effets au lieu des pires : une quantité constante et régulière de terre à concéder en proportion convenable aux besoins d'une population croissante par les naissances et l'immigration ; tous les avantages auxquels les facilités de transport et de communication sont essentielles ; la certitude des limites et la sécurité des titres de propriété des terres ; les plus grandes facilités à en acquérir une quantité convenable ; les plus grands encouragements à l'établissement et à

l'immigration ; les progrès les plus rapides du peuple en aisance matérielle et en avancement social. Quel contraste présentent les deux tableaux !”

Le noble Lord observe “ qu'aux États-Unis une loi uniforme, permanente, favorable à la prospérité du peuple, a produit, par une disposition judicieuse des terres publiques, les meilleurs résultats ; tandis que dans toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord, il n'y a jamais eu une telle loi, jusqu'à l'époque où il écrivait (1838). Les assemblées provinciales, dit-il, n'ont jamais eu de voix sur ce sujet. Le Parlement Impérial n'est intervenu qu'une fois, lorsque, laissant le reste de côté, il a établi le malheureux système des “ Réserves du clergé.” Les Lords de la trésorerie et le secrétaire d'Etat pour les colonies ont été les seuls législateurs ; et les agents provinciaux du secrétaire colonial, responsables à lui seulement, ont été les seuls exécuteurs.

“ Partout des délais inutiles ont harassé et exaspéré les requérants ; partout a plus ou moins prévalu un grossier favoritisme. Les résultats d'une longue mauvaise administration des terres sont tels que toute personne qui entendrait le sujet les aurait prévus. Au lieu de produire un revenu, l'administration des terres coûta pendant longtemps plus qu'elle ne rapporta. Et le résultat en définitive a été une émigration considérable qui se fait des colonies britanniques aux États limitrophes. C'est un fait notoire, dont chaque colon parle avec regret.”

Les instructions données à l'Exécutif du Bas-Canada, après la passation de l'acte constitutionnel de '91, portaient : “ De grands inconvénients étant résultés ci-devant dans plusieurs colonies d'Amérique de l'octroi de quantité excessives de terres à des particuliers qui ne les ont jamais cultivées, ou établies, et qui ont par là empêché d'autres plus industriels d'améliorer leurs terres ; en conséquence, pour prévenir de pareils inconvénients à l'avenir, aucun lot de plus de 200 acres de ferme ne devrait être octroyé à aucune personne étant maître ou maîtresse d'une famille, dans aucun township qui sera délimité.”

Les instructions alors investissent le gouverneur du pouvoir discrétionnaire d'accorder des quantités additionnelles dans certains cas, n'excédant pas toutefois mille acres.

Cependant, la plus grande partie des terres (1,457,209 acres) fut accordée de fait à des individus sur le pied de 10,000 à 50,000 acres. On éludait sciemment les instructions impériales.

Plus tard, on a disposé encore à titre gratuit de plus de 641,039 acres ; et, ajoute Lord Durham, “ en ce moment il existe des réclamations probablement incontestables, pour octrois gratuits (dans le Haut et le Bas-Canada) au montant de 1,000,000 à 1,300,000 acres.”

Ajoutons qu'une personne sans influence, et surtout un Canadien-français ne pouvait avoir de lots, même en offrant de les payer.

Avec un pareil état de choses, qu'est-il arrivé et que devait-il arriver ? On le pressent facilement. Le surplus de la population des anciennes seigneuries s'étant déversé dans les parties accessibles des nouvelles, et le cadre des divisions territoriales françaises étant rempli, les Canadiens commencèrent à subdiviser ou plutôt à morceler les anciennes terres.

Dans l'origine de la colonie, les colons, aveuglés par

l'appât d'un gain immédiat, isolaient leurs habitations pour faire plus facilement la traite avec les sauvages : d'où il arriva souvent que les Iroquois massacrèrent, à la faveur de cet isolement imprudent, plusieurs familles.

C'était pour remédier à ce grave inconvénient que des instructions et des ordres furent enfin donnés par le gouvernement français de faire les défrichements de proche en proche afin que les habitants pussent se protéger mutuellement. Bouchette pense même que la forme des terres longues et étroites, dans nos seigneuries, si mal appropriée aux besoins de la culture, avait pour but de protéger leurs propriétaires contre les attaques des sauvages.

Plus tard, on tomba dans l'excès contraire : les enfants morcelaient la terre dont ils héritaient de leur père, si bien qu'en 1745 une ordonnance royale défend de bâtir aucune maison sur une terre, qui a moins d'un arpent et demi de front sur 30 à 40 de profondeur, sous peine de cent livres d'amende et de démolition des bâtiments, alléguant que sur ces petites étendues de terre les habitants ne peuvent recueillir de quoi subsister, tandis qu'ils pourraient faire d'autres établissements plus utiles pour eux et leurs familles, et plus avantageux pour le bien général de la colonie. Cette ordonnance fut exécutée jusqu'à la conquête. Alors elle tomba en désuétude, et de nouvelles causes venant plus tard pousser la population canadienne au morcellement de ses terres, il s'en suivit les plus graves inconvénients.

La propriété territoriale en Canada doit avoir de plus larges proportions que dans les pays chauds. Nous avons de bonnes raisons de croire que 60 arpents devraient être le minimum d'une terre. Un cultivateur, avec une propriété d'une moindre étendue, ne pourra guères vivre à l'aise avec une famille, et tout au moins, il ne pourra établir ses enfants. Aussi voit-on émigrer encore tout jeunes et en grand nombre, les fils de ces petits propriétaires de vingt, trente ou quarante arpents de terre : ils vont travailler aux Etats, et apprendre là à devenir hommes.

Il ne suffit pas de dire : cultivez moins et mieux. On ne fait pas tout à coup l'éducation d'un peuple. Il lui faut des années pour modifier ses idées ; il lui faut voir longtemps les bonnes méthodes avant de les adopter. La petite propriété, contre laquelle je parle, est plutôt propre à retarder qu'à hâter le progrès dans la culture. En effet, elle ne permettra guère l'élève des animaux. Or, peu d'animaux, peu d'engrais : alors prompt épuisement du sol. C'est là l'histoire de nos anciennes paroisses.

Les Canadiens, renfermés dans les étroites limites des seigneuries, avaient vu leur population quadrupler de 1784 à 1826, tandis que le nombre des bestiaux n'avait que doublé, et que la quantité des terres en culture n'avait augmenté que d'un tiers. (Rapport d'un comité de la Chambre d'Assemblée en 1826.) C'était un signe évident d'appauvrissement.

Cependant, cet état de choses, tout déplorable qu'il fut, devait encore empirer. Car plusieurs seigneurs et les grands propriétaires de terres incultes continuant impunément leurs tyranniques spéculations ; la classe agricole presque entière continuant de croître sans sortir des vieilles terres ; le gouvernement, aussi stagnant que la population, ne s'occupant nullement des moyens d'étendre les limites de la culture, et celle-ci gardant toujours son système imparfait : le vieux sol allait tou-

jours en s'épuisant et les récoltes en diminuant. C'est ainsi que l'émigration arrivait à grands pas. Encore quelques années, les fléaux de la mouche à blé et du luxe aidant, elle sera arrivée avec la détresse générale.

De tous les obstacles qui ont empêché les Canadiens de se procurer des terres, le plus grand sans contredit, le plus universel et le plus constant a été le manque de chemins. On conçoit en effet facilement que des cantons situés bien loin de toute habitation, ne deviennent susceptibles d'établissement qu'à la condition d'être rendus accessibles par des chemins. Or ces chemins, longs de plusieurs lieues, à travers l'embaras des marais, des bois, et des cours d'eau, ne sauraient être l'œuvre de pauvres colons, ni même de simples particuliers n'ayant qu'une aisance ordinaire. Cependant, grand nombre de townships ont reçu leurs premiers habitants avant l'ouverture d'aucun chemin. Il est arrivé de là que des familles entières ont été nourries des mois et des années par des provisions apportées à l'épaule par leurs chefs, qui parcouraient de longues distances, surmontant, ainsi chargés, les obstacles des forêts et des marécages. Il faut lire l'histoire des premiers établissements ; il faut lire surtout la peinture des privations, des fatigues, de la patience et des incroyables travaux des premiers défricheurs, faite par M. l'abbé C. Trudelle, dans un écrit intitulé : "Les Bois Franes," pour s'étonner, admirer, et se sentir attendrir jusqu'aux larmes. Oui, on voit là, chez plusieurs de nos compatriotes, l'héroïsme dans une triste et admirable réalité.

Combien de colons n'ont pas eu autant de courage ! Après avoir travaillé et fait des dépenses, ils ont pris le chemin des vieilles paroisses ou des Etats. Si l'on faisait l'histoire des chemins dans nos cantons, on ferait la plus grande partie de celle de l'émigration.

Cette cause d'émigration provenant du manque de chemins, a bien diminué d'intensité ; mais elle a toujours existé, et elle existe encore. Les colons ont toujours pénétré dans la forêt, avant que des chemins y fussent ouverts. Le gouvernement en a fait beaucoup, mais jamais en proportion des besoins. Nous ne prétendons accuser personne : nous signalons un fait déjà signalé bien des fois par les comités sur l'émigration et la colonisation, par les inspecteurs des agences et par les hommes dévoués, qui se sont occupés de l'ouverture des terres.

L'essor de notre population avait été si longtemps comprimé ! Depuis et à mesure que les digues ont été rompues, elle s'est précipitée au-delà ; et quand le gouvernement croyait avoir beaucoup fait pour son expansion, il lui restait encore beaucoup à faire. Aussi le nombre relatif des petits propriétaires cultivateurs a diminué, tandis que celui des grands a augmenté. C'est un signe de progrès ; mais sous ce rapport, nous sommes loin encore du Haut-Canada.

Il en est des chemins comme des grands propriétaires. Pendant longtemps on ne s'est pas plus occupé des uns que des autres. Aujourd'hui, les grands propriétaires ne dévorent pas autant de colons que par le passé : quelques lois enfin leur ont rogné les dents. C'est ainsi qu'on les a forcés comme les simples mortels aux travaux de voirie. Cependant, en 1860 encore, et peut-être même aujourd'hui, on ne pouvait les forcer aux travaux vicinaux. Jusqu'à des dates très-récentes la loi ne pouvait les atteindre. On a vu quelques-uns de ces vampires déposséder et chasser sans leur accorder aucune

indemnité de pauvres colons qui avaient défriché des lots qu'ils croyaient appartenir à la couronne, et demander ensuite vingt piastres de chaque acre ainsi défriché, tandis qu'ils demandent de trois à six piastres l'acre pour les terres en bois de bout. Il paraîtra peut-être étrange que des plaintes ayant été faites pendant tant d'années sur le sort des *squatters*, ces hommes auxquels la colonisation est si redevable, on n'ait jamais trouvé le moyen de faire une loi pour les indemniser de leurs travaux.

Nous n'avons pas encore énuméré tous les obstacles à la colonisation : les terres de la couronne ont été vendues trop cher. Jusqu'en 1849, le prix en était de 67 à 2/6. Alors les plus chères, celles des cantons de l'Est, ont été laissées à 47, et enfin à 37 vers 1860 ; celles du Saguenay et du Sud, en bas de Québec, à 17 ou 17/6. Les réserves du clergé ont toujours été vendues à des conditions beaucoup plus onéreuses. On a donné gratuitement, à quelques rares époques, certains lots sur les grandes routes ; quelquefois, cependant, c'était à la charge d'entretenir la route, et souvent alors la gratuité n'était que nominale.

Cependant, depuis assez longtemps, les Etats-Unis, pour attirer l'émigration, ont donné des terres, traversées par d'excellents chemins, conduisant aux marchés. Qu'a fait le Canada pour attirer les colons dans les terres de la couronne ?

Le Canada tout entier, jusque vers 1848, a été muet sur la colonisation. A cette époque, l'abbé O'Reilly appella l'attention publique sur cette cause nationale, spécialement sur les cantons de l'Est. Plusieurs voix s'unirent à la sienne, et tout le pays répondit bientôt à cet appel. Malheureusement, des difficultés nombreuses et les embarras des finances empêchèrent l'administration canadienne de seconder cet élan par des mesures promptes, énergiques, libérales, efficaces, et, jusqu'à cette année, la colonisation, quoiqu'elle ait réalisé de grands progrès, rencontre encore de graves difficultés. Voilà ce que nous révèlent les documents de son histoire ; entr'autres le patriotique manifeste des douze missionnaires des cantons de l'Est, publié en 1857.

S. TASSÉ, Ptre.

(A continuer.)

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'il s'imprime en ce moment ici, à Montréal, un ouvrage destiné à produire une certaine sensation dans le monde savant, et qui, par conséquent, ne peut manquer de faire honneur à la presse canadienne et au pays tout entier. Cet ouvrage, désiré depuis longtemps, paraîtra enfin dans le cours de juillet prochain. On l'imprime avec le plus grand soin sur papier *royal* et avec de beaux caractères ; il formera un volume d'environ 150 pages du plus grand format in-8. Nous en avons parcouru avec un vif intérêt les premières feuilles, à mesure qu'elles sortaient de la presse, et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne partagent les mêmes sentiments de satisfaction que nous avons éprouvés nous-mêmes.

Le livre que nous annonçons ici au public a pour titre : *ÉTUDES PHILOLOGIQUES SUR QUELQUES LANGUES SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE*, et il est composé par l'auteur de la brochure bien connue : *Jugement erroné*

de M. Ernest Renan sur les langues sauvages. Voici l'avant-propos de cet important ouvrage, avec un extrait du chapitre préliminaire :

« La pensée qu'un jour nous écririons un livre, et un livre principalement destiné à une classe nouvelle et encore très-peu nombreuse de savants, celle des linguistes-indianologues, une telle pensée était bien loin de notre esprit, quand nous consentîmes, il y aura bientôt trois ans, à insérer dans le *Journal de l'Instruction Publique* du Bas-Canada une série d'articles que le rédacteur de cette excellente Revue crut pouvoir ensuite, malgré l'imperfection du travail, recueillir et publier en forme de brochure. (1) Le nom si universellement connu du trop fameux M. Renan que nous avons entrepris de réfuter,—ce nom, à lui seul, suppléa au talent qui nous manquait, et fit toute la fortune de ce petit opuscule. Quoique tiré à plus de trois cents exemplaires, il fut épuisé en quelques jours. Dès son apparition, il avait fixé l'attention de deux revues de Montréal, et à peine avions-nous répondu à la critique bienveillante de l'une et aux éloges encourageants de l'autre, par un article intitulé : (2) « Encore un mot sur les langues sauvages, »—que nous recevions de Paris même une invitation très-pressante à donner aux savants de plus amples détails sur le système grammatical des langues indiennes de l'Amérique. Enfin, au mois d'août dernier (1865) parut un article bibliographique sur notre travail dans une très-savante revue de la grande capitale, article dont nous nous permettrons de transcrire ici la conclusion : ... Laisant à mon rôle de rapporteur, dit le R. P. Tailhan, auteur de cet article, le seul qui me convienne en pareil sujet, j'ajouterai en mon propre nom, et parlant à l'auteur lui-même, qu'il ne suffit pas de signaler le mal ; qu'il faut encore, lorsqu'on le peut, indiquer et fournir le remède. Je le supplie donc de ne pas s'en tenir à sa courte brochure, mais de donner à ses compatriotes et au monde savant tout entier une étude complète et approfondie de ces langues... C'est un service que réclament de son dévouement la science, la vérité et la religion. »

C'est d'après des motifs si convaincants et d'un ordre si élevé, que nous nous sommes déterminé à écrire et à publier le présent ouvrage. On n'y trouvera pas l'élégance du style ; mais, ce qui vaut incomparablement mieux, et qui est même d'une nécessité indispensable dans un livre de la nature de celui-ci, on y trouvera l'exactitude la plus scrupuleuse et la plus soutenue en matière de traduction et d'orthographe des mots indiens. Nous y montrerons, par un grand nombre d'exemples, que la négligence en ce point capital, a produit les plus fâcheux résultats ; et que la philologie comparée ne saurait faire de véritables progrès, si elle continue de reposer sur des documents plus ou moins incomplets ou inexacts, sur des termes pris à contresens, sur des étymologies inventées à plaisir et sur des mots entièrement défigurés. Vingt années de séjour au milieu des Iroquois et des Algonquins ont pu suffire pour nous faire prendre quelque teinture des idiomes de ces peuples, et nous croyons pouvoir offrir avec con-

(1) Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages, par N. O. 23 pages in-8vo.—Eusèbe Senécal, Montréal.

(2) Cet article a paru dans le No. de septembre 1864, du *Journal de l'Instruction Publique* du Bas-Canada.

fiance et sans témérité, ce premier essai de la plume d'un pauvre missionnaire, aux savants en général, et en particulier aux indianologues de l'un et de l'autre continent.

« Puisse ce petit ouvrage obtenir, au moins dans une certaine mesure, les différents buts que s'est proposés son auteur en le composant, savoir : l'honneur de Dieu et la défense de la Religion ; la réhabilitation des nations du Nouveau-Monde ; le progrès de la philologie comparée ; la satisfaction des ethnographes et des linguistes ! »

Tel est l'avant-propos de l'ouvrage. L'auteur nous en fait connaître ensuite la division ; il se compose, dit-il, de trois parties.

« Dans la première partie, on examine certains ouvrages d'indianologie ; on tâche d'en apprécier la juste valeur au double point de vue grammatical et lexicographique, et on montre les erreurs et les obscurités produites par des études trop rapides et pas assez réfléchies ; erreurs et obscurités qui nécessairement ont dû entraver jusqu'à présent les progrès de la philologie américaine, dérouter à chaque pas le savant dans ses recherches, et quelquefois, exciter en lui le dégoût, et lui donner sur les langues sauvages, et par contre-coup sur les peuples qui les parlent, les idées les plus fausses et les plus désavantageuses.

« Dans la deuxième partie, nous étudions successivement la langue algonquine et la langue iroquoise dans leur génie grammatical. On y trouvera implicitement et par voie indirecte la rectification de quantité de méprises et d'inexactitudes répandues çà et là dans un grand nombre d'ouvrages et regardées jusqu'à présent comme autant de vérités. On y trouvera aussi la solution de plusieurs questions qui ont été adressées tout récemment à un missionnaire, par un membre distingué d'une société de philologues de Paris. Nous avons soin d'indiquer, autant que notre fort petite érudition peut nous le permettre, par des notes au bas des pages, les analogies des deux grandes langues américaines avec les langues soit sémitiques, soit indo-européennes ; répondant par là au vœu de plusieurs personnes très-éclairées à qui nous nous ferons toujours un devoir d'obéir et dont nous tenons à honneur de suivre les conseils.

« Dans la troisième partie enfin, nous donnons quelques échantillons des vocabulaires iroquois et algonquin, qui procureront, entr'autres avantages, celui de servir de correctif aux erreurs plus ou moins graves qui, jusqu'ici, avaient servi de base aux travaux des américanologues. Comme dans nos langues indiennes, plus encore que dans les langues généralement connues, l'élément lexicographique se trouve étroitement uni avec l'élément grammatical, à tel point qu'il est souvent extrêmement difficile, et quelquefois même impossible de les démêler l'un d'avec l'autre — nous avons cru devoir adopter, dans la composition de nos fragments de lexique, une méthode tout différente de la méthode ordinaire, employée jusqu'ici — et nous laissons aux indianologues à juger si nous avons eu raison d'agir de la sorte. »

L'auteur exprime ici une pensée qui ne manquera pas de réjouir les amis de la science :

« Si, dit-il, les maîtres de la science et tous ceux qui ont à cœur la connaissance de la vérité, jettent un regard favorable sur cette première ébauche, l'auteur croit

devoir informer ici ses lecteurs qu'il ne balancerait pas à donner suite à son travail ; la matière est riche et abondante, et ne saurait lui faire défaut.

« Déjà, du reste, il a réuni des matériaux assez considérables tant sur l'iroquois que sur l'algonquin. La seconde et la troisième parties de cet ouvrage n'en sont qu'un léger spécimen.

« En écrivant ces deux langues si belles, mais en même temps si compliquées et d'un si difficile accès, il n'était pas entré d'abord dans sa pensée de donner un jour son travail au public. Venir en aide, au moyen de ses cahiers manuscrits, aux missionnaires nouveaux destinés à partager avec lui le poids de sa charge ou à lui succéder un jour dans ses pénibles fonctions, avait été son unique ambition, et l'avait soutenu dans son long et rude labeur.

« Mais l'espoir d'être utile encore à d'autres ne peut que fournir à l'auteur un nouveau et puissant motif d'encouragement à poursuivre son œuvre et à la perfectionner autant qu'il lui sera possible. Il entretient la ferme confiance qu'en présence du merveilleux mécanisme des langues américaines, bien des préjugés tomberont, et que M. Renan lui-même changera de sentiment en retrouvant dans des idiomes qu'il croyait barbares, ce qui, à si juste titre, le ravit d'admiration dans les langues des peuples les plus civilisés. »

Le Mouvement Catholique dans l'Anglicanisme.

Depuis longtemps déjà la presse française gardait le silence sur le mouvement si remarquable qui, il y a quelques années, amena à l'unité catholique plusieurs des membres les plus distingués de l'Eglise anglicane. En Angleterre même, l'opinion publique, un moment réveillée, l'année avant-dernière, par la controverse entre le P. Newman et M. Kingsley, était retombée dans son indifférence, quand un nouveau livre du Dr. Pusey a tout à coup excité un véritable orage. A en croire un journal anglais, « ce livre a causé plus d'agitation dans la république des lettres, il a donné lieu à plus de discussions que le choléra, l'épizootie et l'avènement de lord Russell au poste de premier ministre. La baisse des fonds publics, la mort du roi Léopold, les relations entre la France et l'Amérique, la conspiration des *Fénians*, la réforme radicale, les complications de Hongrie et d'Espagne, sont loin d'exciter au même point l'intérêt. » Et ce qui est très-remarquable, surtout dans un pays où la presse périodique paraît avoir l'ouïe d'Eole à sa disposition, jusqu'au moment où l'orage a éclaté, les journaux avaient semblé se concerter pour étouffer cette nouvelle controverse sous la *conspiration du silence*. La presse n'est donc pour rien ou presque rien dans le bruit qui se fait autour de ce livre ; au lieu de créer les courants d'opinion qu'il a déterminés, elle est au contraire demeurée immobile jusqu'à ce qu'elle fût entraînée par la violence.

Qu'est-ce donc que ce livre ?

Si nous considérons sa valeur théologique et littéraire, nous n'y trouverons rien qui puisse motiver la sensation qu'il a produite. Son auteur ne fait guère que reproduire, sous la forme d'une lettre et avec le laisser-aller, l'absence d'ordre et de divisions que comporte le style épistolaire, les théories et les arguments que le P.

Newman avait développés avec tant d'éclat, il y a trente ans, et qu'il a depuis si solidement réfutés.

Ce qui fait l'importance de ce livre, c'est la situation qu'il a pour but de justifier. Depuis la conversion de Newman, le parti puseïste semblait avoir perdu toute base dogmatique et avoir même renoncé à en chercher une. On avait beau provoquer ses chefs à la discussion, ils l'évitaient avec soin, retenus qu'ils étaient par la conscience de leur fâcheuse position. Mais cette situation était trop violente pour pouvoir se prolonger indéfiniment. Le rationalisme d'un côté, le catholicisme de l'autre, ont pressé trop vivement les hommes de la *via media* pour qu'ils pussent plus longtemps se dispenser de répondre. C'est une lettre adressée au Dr Pusey par l'Archevêque actuel de Westminster, Mgr Manning, qui a enfin déterminé le chef du parti néo-anglican à prendre la plume. Mais il n'a voulu avoir l'air ni d'attaquer ni de se défendre; il s'est présenté comme pacificateur, et il a donné à son livre le beau nom d'*E'irénicou*, écrit de pacification. (1)

Avant d'analyser et d'apprécier cet ouvrage, il nous paraît utile de faire connaître à nos lecteurs les tendances du parti dont il est en quelque sorte le manifeste. Les catholiques n'ont en général à ce sujet que des notions assez vagues, et, faute de savoir la différence qui existe entre les Anglicans et les Protestants de France, ils ne saisissent pas non plus celle qui sépare les puseïstes des autres anglicans.

Un coup d'œil rapide sur l'histoire de l'anglicanisme va nous mettre en état de fixer nos idées, et rendre parfaitement intelligible la controverse présente.

I

C'est dans l'origine de l'anglicanisme qu'il faut chercher la raison des différences notables qui le distinguent des sectes protestantes du continent.

Au lieu que le luthéranisme et le calvinisme se sont propagés d'abord au sein des masses et sont nés sous la forme d'un mouvement révolutionnaire, le protestantisme anglican a été imposé par la royauté à la nation; et pour le faire accepter il a fallu que Henri VIII d'abord et ensuite Élisabeth déployassent toutes les violences et toutes les ruses de leur tyrannie.

De là, il est résulté que, pendant longtemps, un très-grand nombre de ceux qui étaient anglicans de nom étaient catholiques de cœur. Lingard affirme qu'au milieu du règne d'Élisabeth, c'est-à-dire cinquante ans après la rébellion d'Henri VIII, la moitié de la nation demeurait encore attachée à l'Église romaine. Il a fallu un siècle entier de calomnies et de mensonges pour inspirer aux Anglais l'aversion qu'ils éprouvent aujourd'hui pour le *papisme*. A force d'entendre dire que le Pape est l'Antechrist, que notre croyance est contraire à l'Évangile, notre morale corrompue, et notre culte rempli de superstitions, ils ont fini par le croire. A leurs yeux la suprématie du Pape n'est autre chose que la tyrannique agression d'un prêtre italien contre leur

indépendance nationale, et ils repoussent cette suprématie avec toute l'énergie du patriotisme, qui forme un des traits les plus saillants du caractère national.

Mais si, par ce côté, le caractère anglais n'a donné que trop de prise au protestantisme, il a conservé, en dépit des funestes influences que l'hérésie a exercées sur lui pendant trois siècles, les plus précieuses affinités avec l'esprit catholique.

Ce que nous allons dire étonnera sans doute un grand nombre de nos lecteurs qui ne connaissent la nation anglaise que par son gouvernement. Nous ne pouvons ici expliquer les causes qui ont amené ce gouvernement à se faire sur le continent européen le patron systématique de la révolution et l'ennemi acharné de l'Église catholique, et nous n'avons pas besoin de dire ce que nous pensons de cette détestable conduite; mais tout en admettant que le protestantisme a fait subir sous ce rapport et sous d'autres rapports encore une transformation déplorable à l'*île des Saints*, nous affirmons, avec une certitude basée sur une assez longue observation personnelle, qu'il est loin d'avoir détruit, dans le caractère national, tout ce qui pourrait un jour en faire un des instruments les plus puissants de la Providence pour la défense et la propagation de la foi catholique.

Le peuple anglais est naturellement religieux; et la facilité avec laquelle il s'est laissé entraîner par le fanatisme méthodiste nous prouve que la froideur dont nous le dotons assez gratuitement ne l'empêcherait pas d'être très-accessible à la plus vive piété. Il accepte sans peine l'autorité établie, il respecte les traditions et il s'y attache d'autant plus qu'elles sont plus anciennes. Il aime la justice, et ne souffre pas qu'un accusé soit condamné sans avoir eu la facilité de se défendre. Dans toutes les discussions, il veut le franc-jeu (*fair-play*), et ne forme son opinion qu'après avoir entendu les deux partis. Autant de qualités précieuses, qu'aucune autre nation ne possède peut-être au même degré, aidées de la grâce, devraient suffire pour ramener l'Angleterre au catholicisme, si le catholicisme n'était pas seul privé, par la violence du fanatisme protestant, des avantages que la loyauté nationale assure aux derniers des accusés.

Mais ce fanatisme n'agit pas avec la même force sur tous les esprits. De tout temps il y a eu, au sein des universités anglaises et dans les rangs les plus élevés du clergé, des hommes plus équitables, que l'étude de l'antiquité chrétienne et le respect des traditions rapprochaient de l'Église catholique. Tous les formulaires de l'Église anglicane, mais surtout le *Livre de prières* et le catéchisme qui y est renfermé, portent des traces évidentes de cette tendance. Cette Église tout entière n'est qu'un compromis entre l'esprit révolutionnaire de la réforme protestante, qui repousse toute connexion avec l'unité catholique, et l'esprit conservateur, qui tend à s'éloigner le moins possible de l'antiquité. De là, dans le sein de l'anglicanisme, deux partis tout à fait distincts, pour ne pas dire diamétralement opposés: la *haute Église* et la *basse Église*. Ceux qui appartiennent à la haute Église croient au pouvoir divin de l'Épiscopat; ils reconnaissent aux successeurs des Apôtres le droit d'interpréter l'Écriture; ils admettent l'efficacité des Sacrements et la présence réelle de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie. La basse Église n'admet rien de tout cela: à ses yeux, l'Épiscopat n'est

(1) Ce titre n'est pas le seul que porte la lettre du docteur Pusey: elle en a encore deux autres. Sur le dos du livre on lit: *la Vérité et l'Office de l'Église d'Angleterre*; et au frontispice le titre est ainsi conçu: *l'Église d'Angleterre, portion de l'Église une, sainte, catholique du Christ, et moyen de restaurer l'unité visible, cirécian, en une lettre à l'auteur de l'Année chrétienne*. Cet auteur est M. Keble, le même dont le P. Newman parle avec tant d'affection dans son *Apologie*.

qu'une institution humaine ; les Sacrements, un rite extérieur dénué de toute efficacité intrinsèque ; l'Eucharistie, un simple symbole du corps de Jésus-Christ ; pour elle, la Bible est l'unique règle de foi, et chaque chrétien a le droit de l'interpréter comme il l'entend.

Les anglicans de la basse Eglise se rapprochent donc beaucoup des protestants du continent, avec lesquels ils ne craignent pas de faire cause commune. Au contraire, ceux de la haute Eglise repoussent le nom de protestants comme une injure et se donnent le nom d'*anglo-Catholiques*, ou même de *catholiques*.

Mais de même que les protestants de France et d'Allemagne n'ont rien de commun entre eux que la négation des dogmes catholiques, ainsi la basse Eglise anglicane, unie seulement par la négation des croyances propres à la haute Eglise, renferme dans son sein toute sorte d'opinions. L'anglicanisme, en effet, a le sein élastique, et il n'exclut aucune des nuances de la négation protestante.

Luthériens, calvinistes, latitudinairiens peuvent également avoir part à ses riches bénéfices, aussi bien que les épiscopaliens les plus orthodoxes. Ce qu'il y a de contradictoire dans leur enseignement ne les empêche pas de monter alternativement dans les mêmes chaires et d'y enseigner avec une autorité égale.

Ces divers éléments ont dominé tour à tour au sein de l'anglicanisme, et chacun d'eux a laissé son empreinte sur les formulaires en usage aujourd'hui.

Henri VIII, qui avait d'abord combattu les erreurs de Luther, ne voulut pas tomber trop manifestement en contradiction avec lui-même quand il se révolta contre l'autorité du Pape : aussi, sauf cet article de la croyance catholique, il conserva dans son entier la doctrine et la liturgie de l'Eglise. Il entendait si peu ouvrir l'Angleterre aux protestants, que, lorsqu'il en saisissait quelqu'un, il le faisait brûler vif, en compagnie des martyrs catholiques.

Il n'en fut plus de même sous son faible successeur, Edouard VI : alors le protestantisme allemand envahit l'Angleterre, la liturgie catholique fut bouleversée, la doctrine profondément altérée. C'est, de cette époque que date l'élément luthérien de la basse Eglise.

Elisabeth, tout en détruisant le catholicisme, que la reine Marie sa sœur avait rétabli, réagit contre les réformes ultra-protestantes d'Edouard VI ; la haute Eglise commence à prendre un ascendant qui ne fait que croître sous les Stuarts ; Land, archevêque de Cantorbéry sous Charles Ier, pousse si loin ses tendances orthodoxes, qu'on le soupçonne de négocier avec Rome le retour de l'Angleterre à l'unité.

Mais bientôt la révolution puritaine qui renversa Charles Ier du trône, réduit à néant ces tentatives vraies ou supposées. Alors c'est le calvinisme qui triomphe avec Cromwell, et les épiscopaliens de la haute Eglise deviennent l'objet d'une sanglante persécution. Ils se relèvent avec la dynastie des Stuarts et prennent une vigoureuse revanche. Le *Livre de prières* est modifié dans le sens de l'orthodoxie, et tous les ministres de l'Eglise anglicane sont mis en demeure de le signer et de promettre de s'y conformer. Deux mille ministres puritains refusent et forment, sous le nom de *dissenters*, une sorte de schisme anglican.

Le triomphe de la haute Eglise ne fut pas de longue durée. Quand les Stuarts furent renversés par Guillaume d'Orange, les prélats et les ministres qui étaient

à la tête de ce parti demeurèrent fidèles à la dynastie déchue et refusèrent de se lier par un serment au pouvoir nouveau. Ce refus les fit exclure à leur tour de l'Eglise établie, et ils continuèrent, sous le nom de *non-jurors*, une espèce de petite église qui n'eut pas une longue durée.

Cependant Guillaume d'Orange remplissait les sièges épiscopaux d'hommes disposés à servir docilement ses desseins. Grâce à son influence, un élément nouveau s'introduisait dans l'Eglise anglicane : l'élément *latitudinairien*. On donne ce nom aux hommes qui, assez indifférents à l'égard des croyances, ne voient dans les divers cultes qu'une affaire de convention et de police. Aussi sont-ils disposés à livrer à l'Etat la direction de la religion au même titre que la direction de la police. Cette disposition est désignée en Angleterre par le nom d'*Erastianisme*. (1)

On comprend que, sous l'influence de semblables pasteurs, les traditions de foi et de piété qui avaient pu se conserver encore au sein de l'anglicanisme, ne purent qu'aller s'affaiblissant. Les prédications n'étaient plus que de monotones et ennuyeuses lectures ; le plus grand nombre des ministres n'avaient d'autre souci que de grossir les revenus de leurs bénéfices et d'en diminuer les charges le plus possible : la religion tout entière n'était plus qu'une forme sèche et sans vie.

Un pareil état de choses chez un peuple aussi sérieux que le peuple anglais, ne pouvait manquer de provoquer une réaction. Assez semblable dans son origine au mouvement puseïste qui devait s'accomplir un siècle plus tard, cette réaction, dont Jean Wesley fut l'instrument, s'opéra dans un sens tout opposé. Comme Pusey et Newman, Wesley et ses disciples voulaient donner aux besoins religieux de l'âme la satisfaction que leur refusait la sécheresse du culte anglican. Mais, au lieu de chercher cette satisfaction dans un retour aux croyances et aux pratiques catholiques, ils la demandèrent à leur propre esprit et à leur imagination surexcitée. Le mouvement méthodiste n'eut donc rien de dogmatique ; mais, par sa tendance à produire une religion toute personnelle, il ne fut rien moins que favorable à la hiérarchie anglicane. Aussi ceux qui s'y abandonnèrent entièrement formèrent-ils une secte séparée, qui grossit le nombre déjà considérable des dissidents.

Mais en même temps et sous l'influence des mêmes causes, un mouvement parallèle s'opérait au sein de l'anglicanisme. Tous ceux des ministres de cette Eglise qui, sans vouloir abandonner leurs bénéfices, comprenaient la nécessité de donner à la religion un caractère plus sérieux, cherchaient dans les croyances calvinistes une influence analogue à celle qui donnait au méthodisme sa popularité. Tandis que la haute Eglise, plus aristocratique et plus dédaigneuse, conservait toute la sécheresse et la rigueur de ses formes, ce parti, qui se donnait le nom de parti *évangélique*, se faisait remarquer par un plus grand enthousiasme et un dévouement plus démonstratif pour la personne de notre divin Sauveur.

(1) Ce nom vient d'un médecin allemand nommé Erastius qui, révolté par la tyrannie des chefs de la Réforme, écrivit un livre pour prouver qu'il n'y a pas d'autre autorité dans l'Eglise que celle du gouvernement civil. Le manuscrit de cet ouvrage fut acheté par les évêques anglais du temps d'Elisabeth, et publié à Londres sous un faux titre en 1589.

Cette rapide histoire de l'anglicanisme nous aide à comprendre les contradictions qui fourmillent, non-seulement dans les écrits de ses docteurs, mais encore dans sa constitution et dans son enseignement. De toutes les sectes protestantes, c'est de beaucoup la plus inconséquente, précisément parce que c'est celle qui a conservé le plus de vérité catholique, tout en se révoltant contre l'Eglise catholique. Il est évident que plus il reste de lumière, plus est sensible et choquante l'opposition de cette lumière avec les ténèbres.

Un seul exemple suffira pour montrer jusqu'où va cette contradiction. Nous le prendrons, non pas dans différents livres, mais dans le même livre et presque dans la même page. Dans le service pour la communion, qui, chez les anglicans, remplace la messe, on y a conservé les collectes, les épîtres, les évangiles et la plupart des préfaces propres du missel romain. Le canon de la messe est presque entièrement supprimé; mais la double consécration du pain et du vin est traduite mot à mot avec les paroles qui la précèdent immédiatement.

Les rubriques qui accompagnent cette formule sont conçues de manière à exprimer la croyance à la présence réelle de Notre-Seigneur. D'après ces rubriques, tous ceux qui reçoivent le pain consacré doivent *se mettre dévotement à genoux*; et le catéchisme, qui suit presque immédiatement après, dit, en termes exprès, que dans le sacrement *les fidèles prennent et reçoivent vraiment et en réalité le corps et le sang de Jésus-Christ*. Et voilà pourtant qu'à la fin du service on trouve une rubrique ainsi conçue: "Comme il est ordonné dans cet office pour l'administration de la Cène du Seigneur que les communicants le reçoivent à genoux; cependant, de peur que cette prescription soit mal interprétée et dépravée par quelques personnes ignorantes ou malicieuses, il est déclaré que par là on n'entend imposer ou permettre aucune adoration adressée soit au pain et au vin sacramentels, soit à une présence corporelle du corps et du sang de Jésus-Christ. Car le pain et le vin sacramentels demeurent encore dans leurs vraies substances naturelles, et par conséquent ne peuvent être adorés (car ce serait une idolâtrie digne de l'exécration de tous les fidèles chrétiens), et le corps et le sang naturels de Notre-Seigneur sont dans le ciel et non pas ici; vu qu'il serait contraire à la vérité de ce corps naturel d'être en même temps en plus d'un lieu."

Il suffit de lire cette rubrique pour comprendre quel avantage elle donne aux ministres calvinistes contre leurs collègues de la haute Eglise, qui, appuyés sur les autres documents, voudraient faire de la foi à la présence réelle un article du symbole anglican.

On demandera peut-être quelle sorte d'unité peut exister dans une Eglise dont les ministres et les docteurs enseignent avec une autorité égale des doctrines contraires sur les points les plus importants. L'unité de l'anglicanisme consiste en deux choses: dans la soumission des ministres à la suprématie royale, et dans la promesse donnée par écrit de conformer leur enseignement aux trente-neuf articles et leur culte au *Livre de prières*.

Ces deux conditions sont également accomplies par les membres de la haute et de la basse Eglise; mais, tout en s'accordant à signer les mêmes engagements, ils sont bien éloignés de leur donner la même étendue.

Les uns et les autres reconnaissent le roi ou la reine d'Angleterre comme le gouverneur souverain de l'Eglise anglicane, *supreme governor of the Church of England*. Mais la haute Eglise restreint son autorité à la police extérieure du culte, et refuse d'accepter en théorie la juridiction du gouvernement dans les questions de dogme ou de morale. Toutes ses protestations ne peuvent pourtant pas empêcher que les questions de dogme aussi bien que les questions de discipline ne soient portées en dernier ressort devant les tribunaux civils et que les sentences de ces tribunaux n'aient force de loi.

Les trente-neuf articles sont le second lien qui unit ensemble en un seul corps les calvinistes de la basse Eglise et les épiscopaliens de l'Eglise haute; mais ce lien est loin d'être un lien de véritable unité; car chacun de ceux qui souscrivent ces articles les entend à sa manière; chacun y trouve, par des procédés d'interprétation plus ou moins ingénieux, la formule de ses opinions. Le Roi-Pontife qui les a dressés a beau ordonner dans le préambule *de les prendre dans le sens littéraire et grammatical*, et défendre à chacun de leur prêter *sa propre interprétation et de les détourner en quelque manière que ce soit de leur simple et pleine signification*, ces ordres et ces défenses n'empêchent pas que les articles ne soient souscrits sans scrupule par des hommes dont la croyance diffère sur tous les points, et descend par des degrés insensibles de la quasi orthodoxie jusqu'au pur rationalisme. Singuliers articles de religion qui laissent passer l'incrédulité et n'excluent que la foi catholique!

II

Ces notions préliminaires étaient indispensables pour nous faire une juste idée du mouvement qui, depuis quelques années, s'est manifesté au sein de l'anglicanisme.

Ce mouvement n'est autre chose que le développement des tendances orthodoxes qui ont toujours existé à un certain degré dans cette Eglise.

Comme deux éléments de nature différente ont été combinés ensemble par un procédé chimique, et qu'ensuite un réactif énergique sépare; ainsi, dans l'Eglise anglicane, l'élément conservateur et l'élément révolutionnaire, joints ensemble par la tyrannie d'Henri VIII et d'Elisabeth, retenus plus tard dans cet état violent par la force des préjugés, les liens d'école et de famille, la puissance des traditions, la fascination des intérêts, commencent enfin à se séparer sous l'influence de diverses causes dont la Providence s'est servie comme de puissants réactifs.

Parmi ces causes, nous devons ranger en premier lieu la révolution française.

Le sentiment d'horreur qu'elle excita en Angleterre par les excès auxquels elle se porta contre l'Eglise catholique, y fit naître une vive sympathie pour ses héroïques victimes. Les évêques et les prêtres qui avaient échappé à la proscription, y furent accueillis avec respect par les protestants aussi bien que par les catholiques, et grand nombre d'hommes, qui n'avaient jamais vu les *Papistes* qu'à travers le prisme trompeur du préjugé, furent contraints alors de reconnaître leur erreur. Il y eut donc alors en faveur des catholiques un retour d'opinion, qui se manifesta, dès cette époque, par l'abrogation virtuelle des lois pénales, et qui devait

dans la suite produire des résultats encore plus heureux. Du moment que les préjugés anti-catholiques se dissipaient, il était impossible que les meilleurs esprits ne se rapprochassent pas de nos croyances.

Un des plus distingués parmi les convertis de l'Université d'Oxford rapportait récemment une parole familière à Lloyd, célèbre docteur de cette Université et plus tard Evêque d'Oxford : " On vous a répété depuis votre berceau, n'est-ce pas, qu'un des premiers devoirs d'un bon anglican est de dire du mal des catholiques romains. Eh bien ! je vous déclare que c'est une sottise. Lorsque j'étais jeune, j'ai eu l'avantage de connaître quelques ecclésiastiques émigrés, et jamais je n'ai vu d'hommes plus recommandables. J'ai appris d'eux bien des choses au sujet de leur religion, et je suis arrivé par là à des conclusions tout opposées à celles qui avaient été inculquées dans mon enfance." Les jeunes gens qui entendaient de semblables paroles sortir d'une bouche vénérée, devaient naturellement apporter à l'étude de nos croyances une bienveillante impartialité, et, dès lors, il leur devenait facile d'apercevoir leur infinie supériorité sur le système incohérent que l'anglicanisme imposait à leur raison.

Une cause d'une nature tout opposée vint bientôt concourir à la production du même résultat. Les envahissements du rationalisme protestant, en détruisant la foi dans un certain nombre d'âmes, firent comprendre aux autres la nécessité de s'appuyer sur l'autorité de l'Eglise. Longtemps les universités anglaises étaient demeurées étrangères à ce travail de dissolution qui a complètement détruit toute croyance chrétienne dans plusieurs universités allemandes. Mais les communications entre les divers peuples sont devenues trop rapides et trop constantes, pour que l'anglicanisme pût se préserver toujours de la contagion d'incrédulité qui exerçait ses ravages sur le continent. Le mal commença en effet à gagner sourdement les âmes, et les observateurs perspicaces, comme M. Hugh Rose, prévinrent dès lors les ravages qu'il ferait plus tard si on n'y portait pas un prompt remède.

L'avènement du parti libéral au pouvoir, vers 1830, accrut de beaucoup la gravité du danger : car ce parti faisait ouvertement profession d'attacher très-peu d'importance aux doctrines, et, dans le choix des sujets qu'il élevait aux dignités ecclésiastiques, il était loin de consulter les intérêts de l'orthodoxie.

La plus scandaleuse de ces nominations fut celle qui fit monter, en 1836, le Dr Hampden dans la chaire royale de théologie à Oxford. Le Dr Hampden, aujourd'hui Evêque anglican d'Hereford, avait, peu auparavant, dans des leçons publiques, attaqué, d'après les procédés du rationalisme allemand, les dogmes les plus fondamentaux du Christianisme. Selon lui, la doctrine de la Trinité n'était pas une vérité immédiatement révélée de Dieu, mais le résultat de la combinaison des spéculations rationnelles avec les prescriptions de l'autorité ; le symbole de saint Athanase était l'œuvre de la scholastique ; l'efficacité des sacrements n'avait de base que dans la croyance à la magie, qui dominait dans les premiers siècles de l'Eglise.

Pour repousser ces attaques d'une raison révoltée et conjurer le pressant danger qui menaçait l'Eglise, les amis de l'orthodoxie furent contraints d'étudier l'antiquité et de se rendre compte des bases sur lesquelles repose l'édifice entier de la foi chrétienne. L'antiquité

et l'autorité, tel fut le mot d'ordre d'une école qui réunit bientôt tout ce qu'il y avait à Oxford de jeunes gens plus remarquables par leur piété et leurs talents.

On se mit à l'œuvre avec une activité extraordinaire : on sentait vivement qu'il y avait dans l'anglicanisme d'immenses lacunes, et l'on était résolu à les combler coûte que coûte. Comme un vieil édifice dont les fondements ont été ébranlés et qui menace ruine, l'Eglise de Henri VIII et d'Elisabeth avait été imprudemment privée par plusieurs de ceux qui auraient dû la soutenir des puissants appuis sur lesquels repose la foi chrétienne, et maintenant elle se trouvait hors d'état de soutenir le choc du rationalisme ; on voulait lui rendre ses appuis, réformer les abus, dût-on pour cela reconstruire l'édifice de fond en comble.

Pour accomplir cette tâche, on publia en 1833, sous le titre de *Tracts for the time, Traité pour le temps présent*, une série de petits ouvrages, dans chacun desquels était discutée une des questions sur lesquelles la nouvelle école jugeait nécessaire d'éclairer les esprits et de dissiper les préjugés. Ce sont ces traités qui ont fait donner en Angleterre le nom de *Tractairiens* aux membres de cette école, que nous avons en France nommés *Puséistes*. Ce dernier nom n'est pas parfaitement exact, en ce qu'il suppose que le fondateur et le chef de l'école a été le docteur Pusey. Il n'en est rien pourtant ; le mouvement avait déjà pris naissance quand Pusey s'y joignit. M. Keble, dans le Recueil de poésies religieuses intitulé *l'Année chrétienne*, et publiée en 1826, en avait le premier formulé les tendances au point de vue de la piété et du sentiment. Cette première impulsion fut suivie et puissamment développée par un des élèves de M. Keble, jeune homme au cœur ardent et à l'esprit élevé, qui mourut malheureusement trop tôt pour recueillir la moisson qu'il avait semée. Son nom est Richard Hurrell Fronde. Ses *Mémoires intimes et ses Lettres*, publiés en 1838 en deux volumes, sous le titre de *Fronde's remains*, renferment déjà l'expression de plus en plus nette des théories dogmatiques et des aspirations ascétiques et liturgiques qui se développeront plus tard dans la nouvelle école. Cette école, encore très-peu nombreuse, ne reconnaissait proprement aucun chef ; et quand Pusey se joignit à elle, elle accepta volontiers son influence, sans pourtant se soumettre à son autorité. De fait, Pusey le cédait indubitablement à M. Newman pour la profondeur des conceptions, comme il le cédait à Keble pour l'autorité de l'âge et la délicatesse du sentiment poétique ; le côté par où il les dominait tous était l'étendue de sa science, l'onction de son style et sa position importante comme chanoine de la cathédrale d'Oxford et professeur royal de l'Université.

H. RAMIÈRE, S. J.

(A continuer.)

Un Terrible Secret.

(Suite.)

" Je n'accepte pas la paix basée sur ces motifs-là : vous croiriez que j'ai peur, fit le vieux curé en riant avec une douce malice. Mon jeune confrère, j'ai beaucoup aimé la controverse, moi aussi, quand j'étais à votre âge ; mais depuis, j'ai eu trop à m'occuper de la pratique de nos devoirs communs pour donner beaucoup d'attention aux

points de dogme qui nous divisent. Quand je suis sorti de Saint-Omer, j'étais ferré à glace sur ces matières-là, je me suis rouillé depuis : que voulez-vous ? Voilà près de cinquante ans que je suis sans contradicteurs dans cette petite paroisse, cela gâte la main, c'est égal, je vous demande grâce seulement jusqu'au dessert, et après cela, nous discuterons tant qu'il vous plaira. Une discussion française et loyale dans les arguments, bienveillante et polie dans les termes, facilite singulièrement la digestion, récrée l'esprit sans fatiguer le corps, et les dispose doucement tous les deux au sommeil."

Le révérend John Williams, tout en remerciant l'abbé de la permission qu'il lui voulait bien accorder de faire les armes avec lui, répéta à plusieurs fois qu'il n'entendait en profiter ni avant, ni pendant, ni après le souper. Je ne doutais point que tel ne fût sincèrement sa résolution, mais j'étais aussi presque certain d'avance qu'il ne la tiendrait pas.

Une servante, d'un âge mûr, nous introduisit dans un petit parloir où trois couverts nous attendaient. Sans l'extrême propreté qui y régnait, ainsi que dans toute la maison, cette pièce eût été misérable. Le sol, car le mot plancher serait impropre ici, le sol était couvert d'une épaisse couche de sable jaune sur lequel on avait semé avec coquetterie des bluets et des coquelicots ; la fenêtre ouvrait sur une belle corbeille de fleurs qu'on ne remarquait pas d'abord à cause de l'exiguïté des rideaux ; les murs blanchis à la chaux n'étaient ornés que de trois lithographies encadrées, une *Descente de Croix*, une *Assomption*, et au milieu, à la place d'honneur, un portrait en pied du célèbre agitateur O'Connell.

Notre repas fut simple, mais abondant et bien servi. Notre hôte nous en fit les honneurs avec une engageante bonhomie ; il nous semblait le connaître depuis vingt ans, et cependant il ne nous avait pas dit une fois : Mettez-vous donc à votre aise.

Au dessert, il alla lui-même chercher une bouteille de vieux bordeaux, présent de son évêque, but gaiement à notre santé, et nous demanda si nous étions contents de lui.

"Monsieur l'abbé, répondis-je, je comprends que votre voisin ne fasse rien dans son auberge, si vous traitez ainsi tous les voyageurs.

— Pour ma part, ajouta John Williams, il y a longtemps que je n'ai soupé d'aussi bon appétit, et jamais, que je sache, en plus agréable compagnie.

— Ainsi, vous ne vous repentez pas d'avoir accepté ma pauvre hospitalité ?

— Non, certes ! Et le moyen de refuser, quand on s'y prend comme vous l'avez fait ?

— Oh ! vous n'avez rien vu, répliqua le bon homme souriant malicieusement à John Williams : au besoin, j'aurais employé la violence ; ne suis-je pas d'une Eglise qui dit : *Compelle illos intrare* ?

C'était là une provocation directe, un appel de pied, comme disent les maîtres d'armes ; en deux secondes, les fers étaient croisés. Comme dans un assaut encore, les premières bottes furent portées de part et d'autre avec grâce et politesse, mais bientôt le jeu s'échauffant, on s'occupa plutôt du nombre et de la force des coups que de la forme sous laquelle on les présentait. Quoique peu amateur de ces sortes de luttes, force me fut d'assister à celle-ci ; je composais seul la galerie, et, après tout, la chose ne paraissait pas déplaire à l'abbé Maurice puisqu'il l'avait provoquée.

Le vin que nous buvions parut à Williams une occasion suffisante d'entamer la grande question de la présence réelle ou de la transsubstantiation.

Il se dit là-dessus des choses fort savantes des deux côtés : on cita les Pères, les conciles et vingt auteurs dont je ne soupçonnais pas même les noms. Mais comme mon attention s'éloigna des deux champions pour se porter tout entière sur le portrait d'O'Connell, je ne saurais dire qui remporta l'avantage de cette première passe. Chacun des antagonistes mettait beaucoup d'urbanité et de savoir-vivre dans la discussion.

On en vint aussi à parler du mariage des prêtres, et il me semble que l'ami John Williams ne put résister aux arguments que fit valoir le bon curé contre la permission accordée aux ministres protestants de partager leurs affections entre leur troupeau et leur famille.

L'abbé ensuite, avec un grand talent, opposa les variations de l'Eglise protestante à la belle et imposante unité catholique ; si bien que, se voyant battu sur ce point, John Williams fit avancer son arrière-garde, la grosse cavalerie des arguments que les théologiens protestants réservent ordinairement pour la dernière charge dans toute rencontre avec les catholiques : John prononça le mot *confession*.

A ce mot, le vieux curé pâlit, lui dont les joues étaient, l'instant d'avant, animées par l'effet de la discussion.

Il jeta sur John un regard dont je ne saurais définir l'expression ; puis, comme faisant un effort pour retenir des paroles prêtes à lui échapper, il dit tranquillement :

"Il se fait tard, Messieurs, vous devez avoir besoin de repos.

— Vous désertez la bataille, s'écria John Williams : donc vous êtes vaincu !

— Non, répondit l'abbé, mais vous avez réveillé en moi le souvenir de chagrins tout personnels, et avec l'idée desquels cinquante ans, qui se sont écoulés depuis, n'ont pas suffi pour me familiariser.

— Ah ! je comprends, dit John, quelque pénitente....

— Non, Monsieur, non, répondit le père Maurice d'un ton grave et digne. J'admets volontiers, ajouta-t-il, une discussion sérieuse sur les dogmes de ma religion ; je ne supporte pas qu'ils soient le sujet de plaisanteries."

Désespéré de la tournure que prenait la conversation, je marchais sur les pieds de John à les lui écraser ; rien n'y faisait ; il se croyait vainqueur et semblait disposé à se montrer vainqueur impitoyable.

"Je ne plaisante pas le moins du monde, reprit-il, Monsieur le curé, et c'est bien sérieusement que je vous le dis ; si j'avais femme ou fille, je ne serais pas désireux de la voir passer une demie-heure aux pieds d'un homme, et à causer à voix basse avec lui.

— Ces objections rebattues sont peu dignes d'un esprit aussi distingué que me paraît le vôtre. Envisagez plutôt la confession par rapport aux âmes brisées de remords. Les grands criminels, par exemple, croyez-vous qu'ils n'y trouvent pas un refuge et des consolations ?

— Tout ce que je sais, c'est que si j'avais eu le malheur de commettre un crime, je ne le dirais à homme qui vive ; j'aurais trop peur qu'il ne trahit mon secret.

— Alors vous ne savez pas ce que c'est qu'un prêtre catholique digne de son ministère.

— Comment ! est-ce qu'on n'a pas des exemples de dénonciations ? est-ce que vous n'êtes pas obligés de

dénoncer celui qui viendrait s'accuser à vous d'assassinat sur la personne du pape, ou de la reine Victoria ?

— C'est une erreur vulgaire que de croire cela : je vous défie de trouver dans toute la théologie catholique un mot qui l'autorise.... L'assassin de la reine ! eh ! mon Dieu ! nous pouvons nous trouver en contact avec des assassins dont le crime nous touche bien autrement et de plus près. L'assassin de la reine ! tenez, vous allez voir ce que c'est qu'un prêtre catholique. Il m'en coûte de parler de moi : Dieu, qui m'entend, sait que je ne le fais pas par un vain orgueil, mais seulement pour vous éclairer sur un dogme que vous calomniez sans le comprendre. Vous m'avez poussé à bout ; écoutez mon histoire."

Nous l'écoutâmes, et jamais récit ne m'avait ému à ce point. Pendant plus de six mois, je ne passai pas une nuit, je crois, sans en rêver. Voici en quels termes commença l'abbé :

"Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, que ma famille était aussi pauvre que noble ; elle avait cela de commun avec toutes les familles d'Irlande qui, fidèles à leur foi religieuse, n'avaient pas voulu échanger leur épée contre une demi-aune, et se refaire dans le commerce des pertes que leur avait occasionnées la *grande insurrection*.

"Mon père était mort lieutenant-colonel au service de la France, et c'est avec sa modique pension de veuve que ma mère nous avait élevés.

"Naturellement mon frère aîné avait été destiné à porter l'épaulette, et moi, comme cadet, j'avais été envoyé à saint-Omer.

"Je fus ordonné prêtre en 1790, et immédiatement attaché à l'une des grandes paroisses de Dublin. J'étais plein de zèle : on voulait bien me reconnaître quelque talent pour la chaire ; j'étais déjà fort goûté comme confesseur ; enfin je semblais devoir arriver rapidement aux premiers honneurs dans notre Eglise, trop peu riche en sujets de quelque valeur.

"Un an après, mon frère, alors capitaine dans le Royal-Irlandais, vint passer près de nous un congé de semestre. Mais quand ce congé expira, ma bonne mère, à bon droit effrayée de la tournure que prenaient les affaires en France, surtout pour les officiers étrangers, ne voulut pas lui permettre de rejoindre son drapeau et le força d'envoyer sa démission. Ce fut ce qui nous perdit tous.

"Habitué jusque-là à une vie excessivement active, retenu d'ailleurs par la discipline et le respect de sa position, mon frère supporta mal l'épreuve de l'oisiveté. Sans être au fond un mauvais sujet, il fit tout ce qu'il fallait pour s'en donner la réputation. Il fréquenta les clubs et les tavernes, fuma du matin au soir, joua du soir au matin, fit des dettes, eut des querelles, parvint à se faire craindre de beaucoup de monde et aimer de bien peu.

"Ma mère, que sa tendresse aveuglait, fut quelque temps avant de remarquer ce changement dans la conduite de son fils aîné ; mais quand elle ne put se le dissimuler, elle en fut fort affligée. Je vous le répète, ce n'était pas au fond un mauvais sujet ; au contraire, malgré ses désordres, il était plein d'honneur et de probité, et puis c'était bien le meilleur cœur... !

"Tenez, lorsque nous le prenions dans un bon moment, ma mère et moi, et que nous le sermonnions à qui mieux mieux, vous n'avez pas idée comme il reconnaissait ingénument ses torts, comme il nous promettait de ne plus recommencer, comme il pleurait, comme il nous

embrassait ! il s'arrachait les cheveux et ne parlait de rien moins que de se tuer, afin, disait-il, de ne plus nous faire de la peine.

"Vous jugez que, ma mère et moi, nous trouvions ce moyen un peu violent ; aussi en cherchâmes-nous un autre, et nous crûmes que nous ramènerions mon pauvre frère dans la bonne voie si nous parvenions à le marier. Il nous donna carte blanche, et, comme toujours, il nous promit de faire tout ce que nous voudrions.

"Nous arrê tâmes nos vues sur la fille d'un marchand de laines, qui réunissait à la beauté quelque fortune, de l'éducation et d'excellentes qualités. Nous présentâmes mon frère ; contre mon attente, il plut du premier coup ; il savait être fort aimable quand il le voulait, et puis, je ne sais pourquoi, mais, alors comme aujourd'hui, j'ai remarqué que les jeunes femmes ne sont jamais assez effrayées d'épouser ce qu'on appelle un mauvais sujet.

"Les choses allaient donc au mieux, et tout semblait annoncer un mariage prochain. Mon frère, qui n'était pas tellement épris de sa future qu'il lui fit le sacrifice complet de ses habitudes de clubs et de tavernes, l'aimait cependant assez pour en être jaloux.

"Un jeune homme de la ville avait demandé avant lui la main de la fille du marchand de laines, et l'aurait obtenue vraisemblablement si mon frère ne se fût pas présenté. Cette rivalité avait fait naître entre eux un mauvais vouloir réciproque ; leur haine était notoire pour tout le monde ; déjà ils s'étaient cherché plus d'une fois querelle ; un duel semblait imminent.

"Or, un soir qu'ils s'étaient dit des choses plus fâcheuses encore qu'à l'ordinaire, ils sortirent du club à très-peu de minutes l'un de l'autre. Deux heures après, on trouvait dans le faubourg le cadavre du rival de mon frère, la poitrine percée de part en part, et ayant encore son épée dans le fourreau, ce qui rendait impossible la supposition d'un duel. D'un autre côté, ses deux montres et sa bourse, qu'il avait encore sur lui, bien que son habit et sa veste fussent en désordre, entr'ouverts, éloignaient toute idée d'un meurtre commis dans une intention de vol.

"On ne dut donc voir dans le crime commis que le résultat d'une vengeance. On ne connaissait à la victime d'autre ennemi que mon frère, qui fut immédiatement arrêté, et, par une fatalité inconcevable, son épée, quand on la lui retira, se trouva cassée vers la pointe, sans qu'il pût expliquer cette circonstance, qu'il prétendit même avoir ignorée complètement.

"L'enquête du coroner amena contre lui une accusation de meurtre ; le grand jury, la trouvant suffisamment motivée, refusa de l'admettre à fournir caution, et l'envoya en prison attendre les assises trimestrielles, qui ne devaient pas s'ouvrir avant deux mois.

"Les apparences étaient si fortes contre mon frère que moi-même je l'aurais condamné, si j'avais été son juge. Ma mère seule se refusait à le croire coupable : aussi, quoique profondément affligée, n'éprouvait-elle pas dès le commencement d'inquiétudes sérieuses sur l'issue du procès. Je ne saurais vous dire combien je souffrais de la voir dans des illusions que j'aurais voulu partager et que je croyais de mon devoir de détruire.

"Chaque soir, Messieurs, c'était mon horrible tâche de discuter avec ma mère les charges qui s'élevaient contre son fils bien-aimé, et de lui en faire pressentir l'accablante gravité. Je ne parvins pas à ébranler sa conviction instinctive, mais son cœur me sut mauvais

gré de mes efforts pour éclairer sa raison, et elle se prit à me haïr à son insu, par cela même qu'elle ne pouvait me répondre.

« Cependant, j'allais chaque jour visiter mon frère dans sa prison. Je m'y prenais de toutes les façons pour lui arracher l'aveu de son crime, espérant que je l'amènerais à me le raconter ; il se trouverait peut-être quelques circonstances qui m'aideraient à lui sauver du moins la vie. Impossible : au commencement il s'emportait contre ce qu'il appelait d'impudentes calomnies ; plus tard, sans cesser de protester de son innocence, il convenait avec moi de tout ce que l'accusation avait de plausible et déplorait sa mauvaise réputation, qui allait peser si cruellement contre lui dans l'esprit du juge.

« À mesure que le temps approchait, il se montrait plus doux et plus résigné : son langage était sérieux et digne ; il s'occupait beaucoup plus de relire la Bible que de préparer sa défense. Il disait que ses fautes avaient été graves et nombreuses, mais qu'à coup sur Dieu renonçait à lui demander compte dans l'autre monde, puisqu'il permettait qu'il quittât celui-ci flétri, aux yeux des hommes, d'un crime qu'il n'avait pas commis. Par moments, il ajoutait que Dieu était bien sévère de lui enlever son honneur, qu'au milieu de tous ses désordres il avait toujours cherché à conserver intact. Que vous dirai-je, Messieurs ? Je ne savais plus que penser. Quand je causais avec lui, je l'admirais ; il me paraissait impossible qu'il ne fût pas innocent ; dès que j'étais seul, ma malheureuse conviction revenait ; il me semblait que mon frère ajoutait l'hypocrisie à ses autres péchés ; je craignais un nouveau malheur, le plus grand de tous ; je tremblais que chez lui l'âme fut condamnée à périr avec le corps.

« Je vous ai dit quelques mots de la paroisse à laquelle j'étais attaché. Les supérieurs me donnèrent de grandes preuves d'intérêt et de bienveillance ; mon curé m'avait, dès le premier moment, dispensé de toutes fonctions afin que je pusse consacrer tout mon temps à la déplorable affaire qui me préoccupait.

« Au bout de quelques semaines, monseigneur l'archevêque daigna venir me voir, et, me représentant l'inutilité de mes efforts pour sauver mon frère, il m'engagea, non pas à les discontinuer tout à fait, mais à reprendre peu à peu l'exercice du ministère, d'abord pour y trouver une utile diversion à mes chagrins, ensuite pour constater aux yeux des malveillants que je n'avais personnellement rien perdu de mes droits à l'estime et à la confiance publiques.

« Ce conseil était un ordre pour moi, je le suivis d'autant plus volontiers que j'en sentais toute la sagesse et la bienveillance. Je recommençais donc à prêcher et à confesser ; je le fis avec plus de succès encore qu'auparavant ; la douleur qui m'accablait intérieurement prêtait à mes paroles comme un caractère inaccoutumé de touchante persuasion. On dit que le plaisir rend l'âme bonne : je crois, moi, que le prêtre catholique ne vaut jamais mieux que lorsqu'il a beaucoup souffert.

« Un soir donc (c'était le vendredi ; mon frère devait être jugé aux assises de Pâques, c'est-à-dire dix-sept jours après), je prêchai la Passion. L'idée de mon frère devant le jury s'associa dans mon esprit à celle de Jésus devant Caïphe et Pilate ; mais moi aussi dont l'âme était brisée, je comprenais bien l'agonie du jardin des Oliviers, l'opprobre de cette condamnation publique, l'horreur de cette mort ignominieuse du juste : car je ne

sais quelle poésie du cœur me révélait en cet instant l'innocence de mon frère. La douleur de Marie me reportait à celle de ma mère, sainte femme à laquelle il ne devait pas être donné de voir son fils glorieux et ressuscité.

« Que vous dirai-je, Messieurs ? je fus éloquent, parce que j'étais profondément touché ; je fis pleurer presque tout mon auditoire, parce que je versais moi-même des larmes abondantes.

« Après avoir pris une heure de repos à peine, je me rendis au confessionnal ; vous savez avec quel empressement s'y portent, vers la fin de la semaine sainte, ceux-là mêmes qui ne s'en approchent pas pendant tout le reste de l'année : j'avais au mien une véritable foule.

« La nuit était déjà avancée, et je regagnais la sacristie en m'essuyant le front, lorsqu'un homme, que je n'avais pas remarqué agenouillé derrière un pilier, me saisit par le bas de mon surplis, et me conjura de vouloir bien l'entendre en confession. Je lui représentai que j'étais horriblement fatigué, et que, puisqu'il n'était pas de mes pénitents habituels, je l'engageais à s'adresser à un autre prêtre, ou du moins à attendre au lendemain.

« Il me répondit qu'étranger dans ce pays, il n'en connaissait aucun, qu'en moi seul il avait confiance, parce que je l'avais bien vivement ému ; qu'il ne pouvait rester jusqu'au lendemain sans consolations, puisqu'il était à lui seul plus coupable que tous mes pénitents ensemble. Après de telles paroles, mon devoir m'empêchait d'hésiter et je consentis à l'entendre.

« Il ne m'avait pas trompé ; la liste des énormités qu'il déroula devant moi était réellement effroyable. Toutes les passions honteuses et lâches semblaient s'être donné rendez-vous dans le cœur de cet homme, où le sentiment religieux n'avait jamais eu d'autre forme que la crainte des châtimens éternels. Du reste, ce sentiment, quoique profond, était si peu éclairé qu'un jour il avait pris un pistolet pour contraindre son confesseur à lui accorder l'absolution. En un mot, il était chrétien et catholique à la manière des brigands calabrais.

« A chaque turpitude nouvelle, à chaque crime nouveau qu'il m'avouait, je le voyais hésiter, je l'entendais sangloter et gémir comme un avaro auquel on enlèverait son trésor pièce à pièce ; j'entremêlais les menaces et les consolations pour l'engager à ne rien me cacher, à décharger complètement sa conscience. Enfin, après bien des hésitations, il me déclara qu'il avait commis un assassinat ; je redoublai d'attention.

« Il me dit qu'employé subalterne dans une maison de banque de Dublin, où se vendaient les billets de la loterie Royale de Londres, il en avait délivré un, entre autres, dont il s'était parfaitement rappelé le numéro, à un jeune homme qu'il connaissait, et qu'il le lui avait vu plier négligemment et placer dans la poche droite de sa veste. Quelques jours après la liste étant arrivée le soir très tard, il apprit que le numéro en question gagnait une prime de 2,000 livres sterling (50,000 fr.).

Avant donc que cette liste fût publiée, ce qui ne pouvait avoir lieu que le lendemain matin, avant que le jeune homme connût son funeste bonheur, il était allé l'attendre dans une rue détournée, l'avait assassiné et lui avait enlevé le billet, qu'il avait fait ensuite présenter par un commissionnaire, comme appartenant à une personne qui désirait demeurer inconnue.

(A continuer.)